



## IVG : une réforme pour les situations les plus douloureuses

LE PROJET de loi réformant les textes sur l'IVG et la contraception, allongeant notamment le délai légal de recours à l'avortement, a été adopté en conseil des ministres, mercredi 4 octobre. Une enquête de l'Inserm, publiée mardi, vient démontrer que cet allongement de 10 à 12 semaines de grossesse permettra de résoudre des cas douloureux. Ce sont en effet, le plus souvent, les difficultés pratiques d'accès aux soins qui engendrent un dépassement de ce délai. Cette réforme a notamment vocation à empêcher que de nombreuses femmes françaises soient obligées d'avorter à l'étranger, aux Pays-Bas notamment. L'opposition parlementaire ne donnera pas de consigne de vote sur ce texte, ni sur celui du rétablissement de la distribution de la « pilule du lendemain » dans les collèges et lycées.

Lire pages 10 et 13 et le portrait de Françoise Héritier page 16

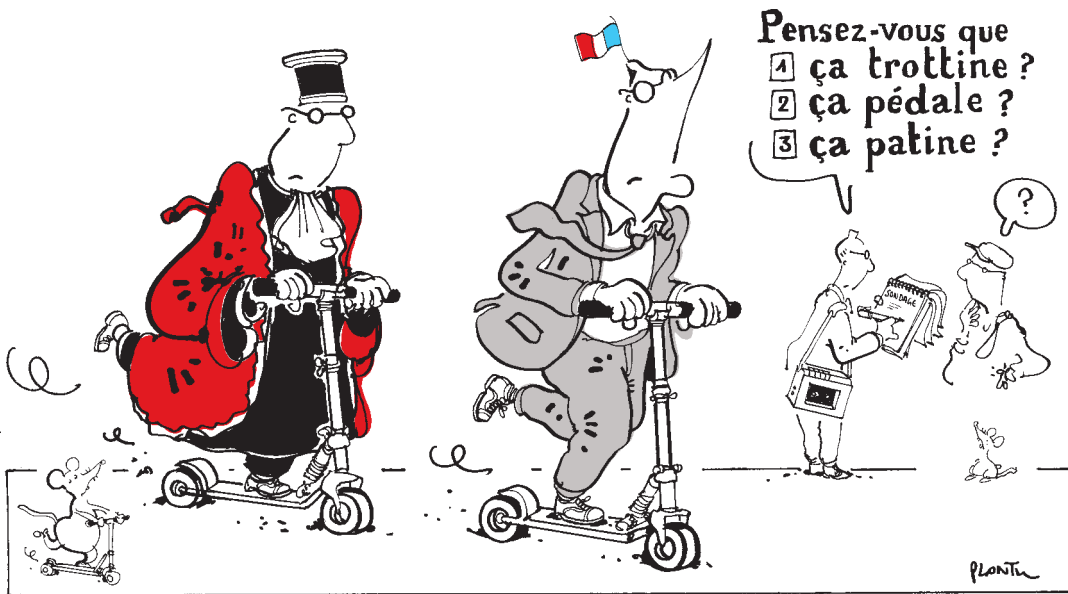
## Affaire Méry : le jugement des Français

- Selon un sondage Sofres-« Le Monde », les Français estiment « anormal » que le chef de l'Etat dispose de l'immunité judiciaire ● 80 % pensent que Jacques Chirac « devrait témoigner » sur le financement du RPR si un juge le lui demandait ● 72 % souhaitent qu'il s'explique

DIX JOURS après la publication du témoignage posthume de Jean-Claude Méry, collecteur de fonds occultes pour le RPR, la Sofres a réalisé, le 2 octobre, pour *Le Monde*, un sondage sur l'impact de cette affaire dans l'opinion.

Il en ressort que, parmi les dirigeants politiques, Jacques Chirac est le plus touché. L'affaire de la cassette vidéo nuit certes à « toute la classe politique » (67 %), mais Jacques Chirac et le RPR suivent immédiatement, loin devant Lionel Jospin, le gouvernement, Dominique Strauss-Kahn et le Parti socialiste.

Près des trois quarts des Français (71 %) jugent « anormal » que l'ancien maire de Paris dispose, en tant que président de la République, de l'immunité que lui a accordée le Conseil constitutionnel. 80 % estiment que Jacques Chirac « devrait témoigner » si un juge souhaitait l'interroger comme témoin, et 72 % pensent qu'il « doit s'expliquer » devant les citoyens. Ils sont hos-



tiles à une amnistie (57 % contre 40 %) et écartent, à une écrasante majorité, une sortie de crise par les élections, législatives ou présidentielle.

Plus généralement, les Français portent un jugement très critique sur la politique, qui leur inspire d'abord de la « méfiance » (48 %). Et 67 % d'entre eux jugent qu'« en règle

générale, les élus et les dirigeants politiques sont plutôt corrompus ».

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 17



N. HASHLAMOUN/REUTERS

## PROCHE-ORIENT Sauver la paix

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, devait s'entretenir séparément, mercredi 4 octobre à Paris, avec Yasser Arafat et Ehoud Barak. Elle n'était pas assurée de tenir une session de travail commune avec le chef de l'Autorité palestinienne et le premier ministre israélien, tant leurs positions paraissent éloignées et le processus de paix en lambeaux après cinq jours d'affrontements dans les territoires. Mardi, aucun cessez-le-feu n'a été respecté et les accrochages se sont multipliés en Cisjordanie (photo) et à Gaza. Lire p. 2 et 3

## Le « blues » des fusions ratées

LA VAGUE sans précédent de mariages entre entreprises dans le monde, chiffrés par la Cnuced à 720 milliards de dollars en 1999, fait des victimes inattendues. Les échecs pour cause de désaccords entre dirigeants, de refus des actionnaires ou de veto des autorités de la concurrence sont difficiles à surmonter. Les patrons sont nombreux à tenter de minimiser l'impact d'un rapprochement raté. Mais, à l'extérieur et à l'intérieur de l'entreprise, le regard n'est plus le même. La Cnuced, frappée par la multiplication des fusions-acquisitions, a choisi d'en faire le thème principal de son rapport, publié mardi 3 octobre.

Lire pages 20 et 21

## Volodia Poutine, le gros ours et les petits enfants

MOSCOU

de notre correspondant

Les écoliers de la région de Saint-Petersbourg découvrent depuis quelques jours une nouvelle biographie de Vladimir Poutine, « votre président, celui qui est responsable de tout dans votre pays ». Ce livret, imitant les cahiers de classe à petits carreaux, a déjà été distribué à dix mille exemplaires dans les écoles primaires et offre une version réjouissante et modernisée du « Petit père des peuples ».

A l'origine, la Maison éducative, association de défense de l'enfant, voulait faire mieux connaître la convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la Russie, et éditer un opuscule avec dessins, jeux et poésies. En panne d'argent, l'association a trouvé le soutien de la branche locale du parti Unité, celui du président.

En contrepartie, plusieurs pages d'une solide propagande ont été ajoutées à la fin du livret, où l'on découvre les grandes vertus du petit « Volodia », diminutif de Vladimir. « Quand il était petit comme toi, il ne savait

pas qu'il allait être président et personne ne le savait. Mais tout le monde, dans la cour de son immeuble, savait que Vova [autre diminutif] n'avait peur de personne, ne laissait jamais tomber personne. La maîtresse de l'école savait qu'il était capable. (...) Tous les garçons et les filles savaient qu'il était un véritable ami et qu'on pouvait compter sur lui. » Quelques photos illustrent le curriculum-vitae : Vova bambin, Volodia écolier, Vladimir président.

Le petit Poutine était un vrai sportif. De ce « combattant avec un caractère fort », son entraîneur disait qu'il « pouvait se battre jusqu'à la fin et ne trahirait jamais ». Et puis « il a grandi, beaucoup étudié et travaillé. Il a aidé les gens gentils et n'aimait pas du tout les méchants ». Il a « beaucoup voyagé », mais le livret ne dit pas que c'était dans le cadre de ses activités d'agent du KGB. Encore aujourd'hui, Volodia « n'a peur de rien, il vole dans des avions de chasse, dévale à skis les montagnes et va là où il y a des combats pour arrêter les guerres », en Tchétchénie probablement, mais le livret ne le précise pas. Bref, c'est une histoire toute bête : « Il avait

tellement d'amis - le pays tout entier - qu'ils l'ont élu président et que maintenant tout le monde dit : « Russie, Poutine, Unité ». »

Interrogé par l'hebdomadaire *Moskovskii novosti*, le responsable local d'Unité - ce parti s'appelle également Medved (Ours) - assure ne pas avoir prévenu le Kremlin de cette initiative qu'il souhaite développer. Un nouveau tirage est en cours. Outre M. Poutine, Unité-Ours se répand en publicité ludique. Sous le dessin d'un sympathique nounours est adressée cette invitation : « Ecris une lettre et le gros ours la portera au président. » Le responsable d'Unité assure que tout ce courrier sera transmis à M. Poutine, « forcément intéressé par ce que pensent les enfants ».

Vladimir Poutine énumérait, ces jours derniers, ce qui fonde son projet politique : « Le patriotisme, l'amour de son pays, de sa maison, de son peuple, les valeurs de la culture et de la religion. » Le gros ours s'est chargé de transmettre le message aux petits enfants.

François Bonnet



CHRISTELLE FONTAINE

## SCIENCES Lapin fluo

Alba est une lapine génétiquement modifiée qui, sous ultraviolets, devient verte. Un rêve prêté par l'INRA à Eduardo Kac, « artiste transgénérique ». « Ce n'est pas une fantaisie de chercheur fou », précise l'INRA, qui veut récupérer l'animal. Ce procédé permet d'explorer la matière vivante et d'y suivre, par exemple, l'expression d'un gène ou la propagation d'un virus. p. 29 et la chronique de Pierre Georges p. 40

## L'ONU à la Sacem



BERNARD MIYET

LE NOUVEAU directeur de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) est un diplomate atypique. Bernard Miyet, 53 ans, était secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix. Il entre en fonctions jeudi 5 octobre.

Lire page 35

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 Fl. ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1005 - 7,50 F



## Jeune fille au père



www.edition-grasset.fr

Grasset

## POINT DE VUE

## Démocratie française : le renouveau ou la mort par Nicolas Baverez

SOLON, l'archonte qui fonda la démocratie athénienne, soulignait que « la société est bien gouvernée quand les citoyens obéissent aux magistrats et les magistrats aux lois ». A l'aulne de cette maxime exigeante, nul ne peut manquer de conclure que la France n'est plus gouvernée. A l'issue du référendum du 24 septembre, le quinquennat, qui définit le mandat servant de clé de voûte à la V<sup>e</sup> République, a été adopté, sinon approuvé, par 7,4 millions de oui sur 39,9 millions d'inscrits, soit 18,5 % du corps électoral, contre 2,7 millions de non, sous l'ombre portée de 70 % d'abstentions et 4,9 % de votes blancs ou nuls. A travers l'affaiblissement décisif de la fonction présidentielle, désormais en apesanteur face au peuple, le principe même d'une autorité publique légitime, servant à la fois de contre-poids et de garant aux intérêts privés, se trouve atteint. Le déficit démocratique n'est plus le privilège de l'Union européenne ; il régit en maître en France. Voici pour les institutions.

Simultanément, les révélations posthumes du collecteur de fonds du

parti gaulliste, après la saga d'Urba et les avatars des bureaux d'études apparentés au PCF, jettent un éclairage cru sur la manière dont ont été financés les partis et les hommes politiques en France dans les années 80 et 90. La corruption a été la règle commune, qui a permis de financer des campagnes dont tout démontre que le coût réel a largement dépassé les montants autorisés. La politique, pour la génération de dirigeants qui la domine depuis la décennie 70, a été un moyen de faire fortune aussi bien qu'un engagement. Voici pour les hommes.

Ainsi la cohabitation, après avoir miné la séparation des pouvoirs et le fonctionnement des pouvoirs publics, après avoir discrédité la politique étrangère et européenne de la France, vient de se retourner contre ses promoteurs, réunis dans le mépris du suffrage universel et la litanie des affaires.

Lire la suite page 18

Nicolas Baverez est économiste et historien.



TOM SHANNON/IRMIN

## EXPOSITION Rêver au Grand Palais

Le Grand Palais propose, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2001, « Visions du futur », vaste inventaire des peurs et des espoirs de l'humanité. Les pièces présentées sont hétéroclites, de nature et de provenance innombrables, mêlant les cultures et les époques, les arts et les sciences : de l'Égypte à Rodin, des crânes papous à la BD et à la vidéo (photo, tirée de « Airlands », de Tom Shannon) en passant par la voiture électrique de Paul Arzens conçue en... 1942. Une analyse ambitieuse et d'autant plus réussie qu'elle rompt avec les habitudes françaises. p. 34

International.....	2	Aujourd'hui.....	29
France.....	6	Météorologie / Jeux.....	33
Société.....	10	Culture.....	34
Régions.....	15	Guide culturel.....	36
Horizons.....	16	Carnet.....	37
Entreprises.....	20	Kiosque.....	38
Communication.....	23	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	25	Radio-Télévision.....	39

**PROCHE-ORIENT** Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, et le président palestinien, Yasser Arafat, étaient à Paris, mercredi 4 octobre, pour s'entretenir avec la secrétaire

d'Etat américaine, Madeleine Albright. Les Etats-Unis tentent de rétablir le calme pour permettre à la négociation sur les questions de fond de reprendre. ● LA POURSUITE

des accrochages en Cisjordanie et à Gaza, malgré la conclusion d'un cessez-le-feu, ne leur facilitera pas la tâche. A Gaza, les jeunes Palestiniens continuaient, mardi, de harceler les

soldats israéliens, qui ripostaient, y compris par des tirs d'hélicoptères. ● EN ISRAËL, le pessimisme est de plus en plus grand sur l'avenir du processus de paix. Pour le moment,

la classe politique israélienne fait corps autour du premier ministre et a remis à plus tard son projet de demande de dissolution du Parlement et d'élections anticipées.

## Les Etats-Unis s'emploient à ramener à la raison Israël et les Palestiniens

A Paris, mercredi 4 octobre, Ehoud Barak et Yasser Arafat rencontraient Madeleine Albright, qui ne désespérait pas de les réunir à la table des négociations. Des affrontements se sont produits après l'instauration de la trêve dans les territoires

Il y a quelques jours à peine, les Etats-Unis avaient convié à Washington des négociateurs israélien et palestinien pour faire un état des lieux de leurs discussions et sonder leur état d'esprit un mois après le sommet de Camp David. L'objectif était de tenter de relancer la négociation avec le vœu secret d'organiser ultérieurement un nouveau sommet qui, bien préparé, aurait cette fois toutes les chances d'aboutir, avant la fin du mandat du président Bill Clinton ou, mieux encore, avant le 29 octobre : à cette date, s'ouvre une période d'incertitude pour le premier ministre israélien, Ehoud Barak, avec la fin des vacances parlementaires et la montée au créneau de ses adversaires de la droite religieuse et nationaliste.

Saëb Erakat pour les Palestiniens et Gilad Sher pour les Israéliens avaient ainsi eu des entretiens séparés au département d'Etat avec Dennis Ross, coordonnateur américain du processus de paix. M. Ross ayant même souhaité entendre les points de vue français et égyptien, des diplomates des deux pays s'étaient déplacés à Washington. Visiblement, Washington voulait réunir toutes les chances de son côté et mettre à contribution ceux qui, ayant une bonne connaissance du dossier et de bonnes relations avec les deux protagonistes, étaient en mesure d'apporter des idées sur les divers sujets en suspens.

Bref, malgré les difficultés et les désaccords, Israéliens et Palesti-

niens et leur « parrain » américain étaient dans une logique de paix. Le premier ministre israélien Ehoud Barak et le président palestinien Yasser Arafat qui ne s'étaient plus vus depuis un mois avaient même dîné ensemble à la table du premier, lundi 25 septembre.

### RENCONTRE TRIPARTITE

Mais il aura suffi d'une visite-provocation d'Ariel Sharon, chef du parti de droite israélien Likoud – un « archéo-criminel » selon l'expression d'un diplomate français – sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem, pour que tout bascule, les Etats-Unis se retrouvant forcés de jouer les pompiers. Aussi, à la demande du président Bill Clinton, la secrétaire d'Etat Madeleine Al-

bright devait-elle rencontrer MM. Barak et Arafat, mercredi 4 octobre, à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, pour tenter d'éteindre le feu en vue d'une relance de la négociation. Elle devait s'entretenir séparément dans la matinée avec l'un et l'autre, une rencontre à trois étant possible dans l'après-midi.

« Nous verrons, a d'abord prudemment déclaré M<sup>me</sup> Albright elle-même. J'espère que oui, mais nous devons sentir le vent », a-t-elle ajouté. « Nous nous attendons qu'il y ait une rencontre à trois », a ensuite dit, plus affirmatif, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. MM. Barak et Arafat « se rencontreront demain mercredi à Paris », n'a pas hésité à dire le porte-parole du premier mi-

nistre israélien. D'abord silencieux, puis laissant entendre qu'il n'y aurait pas de rencontre tripartite, les Palestiniens, eux, ont fini par la confirmer.

A en croire la secrétaire d'Etat, qui sera entourée de M. Ross et du directeur de la CIA, George Tenet, venus la rejoindre à Paris, MM. Barak et Arafat étaient « impatientes » de répondre à son invitation. Chacun se préparait sans doute aussi à poser ses conditions pour un apaisement. Pour les Palestiniens, Israël doit cesser ses tirs, retirer son armée et des alentours de certaines villes palestiniennes, et une commission d'enquête internationale doit être mise sur pied, qui sera chargée de déterminer les responsabilités. Israël, pour sa part,

lie le retrait de son armée et la cessation des hostilités au retour au calme du côté palestinien.

Mardi, le porte-parole de M. Barak a, par ailleurs, affirmé qu'il était hors de question d'accepter une commission d'enquête internationale. En revanche, il n'a fait aucune allusion à la commission d'enquête américano-israélo-palestinienne suggérée par le président Bill Clinton.

Paris a été choisi comme lieu de rencontre parce qu'il « inspire confiance aux protagonistes », a commenté le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine. Ce qui paraît certain, c'est que les Américains, échaudés par le « non-aboutissement » du sommet de Camp David, ne voulaient pas organiser un sommet chez eux. La participa-

tion de la France aux entretiens de Paris n'était pas prévue au programme. En revanche, le président Jacques Chirac devait recevoir M. Arafat et M. Barak, le premier en tout début de matinée et le second à la mi-journée.

Jeudi, Yasser Arafat et Ehoud Barak sont, en principe, attendus en Egypte, où les a conviés le président Hosni Mubarak pour tenter de relancer le dialogue sur les questions de fond. A en croire un haut responsable du département d'Etat cité par l'AFP, M<sup>me</sup> Albright les rejoindrait. Mais il paraît évident que les résultats des entretiens de Paris ne seront pas sans incidence sur le projet de sommet en Egypte.

Mouna Naïm

## Dans Gaza sous les balles : « Arafat ne peut pas négocier l'esplanade des Mosquées »

### GAZA

de notre envoyé spécial

Comme tous les jours depuis bientôt une semaine, Chabi Abdel Rahim est revenu. Ce mardi 3 octo-

### REPORTAGE

« La visite de Sharon a mis la Palestine à feu et à sang »

bre, le jeune homme a une fois encore campé sur le bitume de la route

Salah Eddine qui bute sur la colonie israélienne de Netzarim dans la bande de Gaza. La journée s'achève. Des jets de pierres sporadiques arrachent des bruits sourds aux tôles qui luisent près du camp retranché. Régulièrement, de longues rafales d'armes automatiques entrecoupées d'explosions violentes jettent des dizaines de Palestiniens présents à portée de tirs, dans les fossés ou derrière les véhicules qui ont franchi le fragile cordon établi en amont par les forces de sécurité palestiniennes. Dans le ciel, deux hélicoptères israéliens tournoient à bonne distance.

Chabi Abdel Rahim a vingt ans et vient du même camp de réfugiés que le petit Mohamad, mort, samedi 30 septembre, dans les bras impuissants de son père. Il travaille d'ordinaire dans une entreprise de travaux publics et assure avoir lancé encore aujourd'hui quelques pierres en direction des positions israéliennes, « pour Jérusalem la sainte ». Près de lui, Oussama El Abed, âgé de trente ans et originaire d'un autre camp de réfugiés, peste contre les moyens mis en œuvre par les Israéliens. « Je viens tous les jours parce que ça me rappelle l'Intifada, mais tout ça, ce n'est pas l'Intifada, c'est la guerre ! »

dangereuse à une population cloîtrée, mais qui a pris l'habitude de ne plus voir d'uniformes israéliens. L'affront de la visite d'Ariel Sharon, le chef de la droite nationaliste israélienne, sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, en a fait la cible de ceux qui avaient déjà jeté des pierres sur les positions israéliennes il y a quatre ans, lors de l'ouverture controversée par les Israéliens d'un tunnel archéologique dans les en-

mées jusqu'à samedi pour éviter les regroupements de jeunes. En revanche, la chaîne officielle palestinienne de télévision, la PBC, ne se prive pas de dramatiser la « el-Aksa-Intifada », selon le terme retenu par la plupart des chaînes télévisées arabes. Sur les écrans palestiniens reviennent sans cesse les mêmes images de désolation. La mort du petit Mohamad et d'autres « martyrs », les gros plans sur les corps

### Le père du petit Mohamad réclame vengeance

Jamal, le père du petit Palestinien Mohamad El Dirah, dont la mort a été filmée par une télévision française, a lancé, mardi 3 octobre, un appel « au monde entier » pour que le « meurtrier » de son fils soit vengé et qu'Israël soit jugé. « Pour l'amour de Dieu, protège-moi, Papa. » Ce sont les derniers mots prononcés par l'enfant avant de s'effondrer contre son père, atteint de plusieurs balles. « Cette phrase, je n'arriverai jamais à l'oublier », a confié à l'AFP Jamal sur son lit d'hôpital à Amman, où il a été transporté à la demande du roi de Jordanie, Abdallah II. « Je lance un appel à tous les pays du monde, pour leur demander d'agir face au crime qu'ils ont vu, afin qu'ils me vengent et qu'ils traduisent en justice l'Etat d'Israël », a-t-il martelé. Jamal et son fils avaient été pris samedi dans une fusillade dans la bande de Gaza entre Palestiniens et soldats israéliens. « Je compte également m'adresser à la justice israélienne et aux tribunaux internationaux pour demander de juger ceux qui sont responsables » de la mort de l'enfant, a ajouté Jamal. – (AFP)

### MISSILES CONTRE JETS DE PIERRES

Insensiblement, les deux hélicoptères se sont mis en formation de combat et s'avancent en direction de la foule. A présent, ils prennent en écharpe les Palestiniens repliés derrière des bâtiments, à plusieurs centaines de mètres de la colonie. Ils ouvrent le feu. La canonnade en jette une bonne partie sur la route. Certains plongent sous les voitures. D'autres rampent dans la poussière. Le désordre est complet mais les ambulances du Croissant-Rouge palestinien restent immobiles à quelques mètres de là, moteur au ralenti. Le passage des deux aéronefs ne semble pas avoir fait de victimes.

L'hypothèse d'un cessez-le-feu sur les points chauds des territoires palestiniens évoquée lundi a été rapidement balayée par les tirs d'armes automatiques, de missiles, répondant aux jets de pierres. En tout début d'après-midi, un Palestinien a reçu un impact mortel en pleine tête. Puis deux autres ont également été touchés à la nuque et au front au cours de la même fusillade. En fin de journée, quatre morts palestiniens étaient déplorés pour cette seule position.

Dans la masse de Gaza, la colonie de Netzarim pèse, aux yeux des Palestiniens, du poids insupportable de la provocation. Coincée entre Gaza-City, des camps de réfugiés et la mer, elle impose une cohabitation

traillées des lieux saints. « Entrez dans n'importe quelle maison, lançait peu de temps auparavant un Gazaouite pour expliquer la révolte des siens, vous y trouverez toujours un tableau, un calendrier ou bien une photo du dôme du Rocher et de el-Aksa. Partout. Chez le plus riche comme chez le plus pauvre. »

Les forces de sécurité palestiniennes, absentes des environs de Netzarim mardi, ne tentent pas de contenir leurs concitoyens. Par deux fois, à l'occasion d'une manifestation pacifique en centre-ville puis lors de l'incendie nocturne d'un débit d'alcool, elles ont multiplié les précautions, selon certains observateurs, intervenant avec une infinie diplomatie pour éviter d'attirer sur elles le ressentiment de la population. Les écoles de Gaza ont été fer-

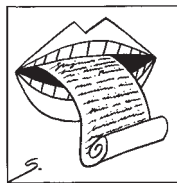
sans vie ruinés par les impacts israéliens, les scènes sanglantes dans les hôpitaux de Gaza et de Cisjordanie.

Sur la route de Netzarim, un Palestinien a pourtant murmuré sa joie, mardi, dans un souffle : « J'étais très pessimiste après Camp David et ces discours interminables sur la souveraineté de nos lieux saints. Mais depuis quelques jours, j'en suis convaincu : nous venons de gagner Jérusalem-Est. Cette émeute vaut plus que tous les référendums. La visite de Sharon a mis la Palestine à feu et à sang mais c'est un avertissement, une force incroyable. Arafat le sait désormais. Même s'il y était contraint par les Américains, il ne pourra jamais prendre le risque de négocier l'esplanade des Mosquées. »

Gilles Paris

## Ariel Sharon : « Ma visite n'avait aucune intention provocatrice »

DANS UN ENTRETIEN au quotidien *La Stampa* du mardi 3 octobre, le chef du Likoud, Ariel Sharon, dont la visite sur l'esplanade des Mosquées, jeudi 28 septembre, a précédé les violents affrontements israélo-palestiniens, a déclaré : « Je voudrais être clair : ce n'est certainement pas la première



VERBATIM

fois que je me rendais sur l'esplanade des Mosquées, qui depuis trois mille ans est appelée le mont du Temple, le lieu le plus sacré de tout le peuple juif. Donc ma visite, pendant laquelle, d'ailleurs, je ne suis pas entré dans la mosquée El Aksa, n'avait aucune intention provocatrice. Dans l'Etat d'Israël et à Jérusalem sur la-

quelle Israël a la pleine souveraineté, personne n'a besoin d'une permission pour visiter quoi que ce soit. Un musulman ou un chrétien qui se rendent au mur des Lamentations ou à Yad Vashem, le Musée de l'Holocauste, n'ont pas besoin que les juifs leur donnent l'autorisation.

« La vague de violence était déjà organisée et prête à faire tache d'huile. Elle avait commencé ainsi dix jours plus tôt à Nazareth avec des jets de pierres et l'utilisation d'explosifs et d'armes à feu. Puis, à la veille de ma visite et le matin du lendemain, deux soldats israéliens ont été tués dans deux attentats, l'un au cours d'une patrouille commune israélo-palestinienne. Vendredi, Arafat a rencontré le Tanzim, la milice la plus extrémiste du Fatah, et lui a donné l'ordre de lancer les manifestations armées. »

« Je dois reconnaître que je ne

m'attendais pas [à cette vague de violence]. Je n'ai aucune critique à faire, en ce moment grave, au gouvernement. La tension est extrême, la confrontation dure ; je ne peux que me sentir solidaire dans cette bataille. »

« Ce n'est pas une guerre. Mais les routes du Nord doivent être rapidement rouvertes ; la vie quotidienne doit reprendre à tout prix. (...) Il ne faut pas oublier que les juifs ont un petit, minuscule, pays démocratique, la seule démocratie de la région, menacée en permanence, où ils ont le droit de se défendre et de nous défendre jusqu'au bout. »

A la question de savoir quand le calme reviendra, Ariel Sharon répond : « Quand Arafat, qui toujours dans les moments où il veut obtenir plus utilise la violence, décidera qu'il a tiré assez de profits de cette explosion. »

assurance-vie

frais réduits

conseils financiers

revue de presse

droit d'entrée 0%

placements futés

club guidinvest

opportunités

**NOTRE PRIORITÉ :**

**PLACER VOS BILLES ET**

**VOUS EN FAIRE GAGNER D'AUTRES !**

guidinvest.com est le premier site français à proposer un large choix de contrats d'assurance-vie et de placements financiers à frais « discountés ». Au sommaire de guidinvest.com : des conseils, des opportunités, une revue de presse et de jurisprudence et le Club guidinvest (adhésion

gratuite) pour plus d'infos et de cadeaux. Et bien sûr des placements sélectionnés auprès des plus grandes signatures financières internationales. guidinvest.com, votre nouveau conseiller financier. Hot line de 9h. à 20h. du lundi au vendredi : 0 825 345 543 (0.98 F/mn)

**guidinvest**.com

ASSURANCE VIE ET PLACEMENTS A PRIX REDUITS

www.guidinvest.com



## Pessimisme croissant sur l'avenir du processus de paix

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le cessez-le-feu n'aura duré que quelques heures. Péniblement négocié dans la nuit de lundi à mardi, il a volé en éclats mardi 3 octobre en début d'après-midi, faisant de nouveaux morts dans les affrontements armés qui, depuis le 29 septembre, opposent militaires israéliens aux manifestants palestiniens ou militants des jeunesses du Fatah.

Voler en éclats est en réalité un terme impropre parce qu'il implique un événement déclencheur. Or la guerre, qui avait cessé quelques heures, a naturellement repris, parce que rien n'est réglé ; parce que la haine et l'indignation ressentie après la fusillade de l'esplanade des Mosquées, le 29 septembre, est quotidiennement nourrie par les morts suivants ; parce que l'impuissance rageuse accumulée durant des années par un processus de paix en-deçà des espérances doit s'exprimer ; parce que les manifestants veulent

### Un usage

#### « disproportionné »

#### de la force, selon l'ONU

A l'exception des Etats-Unis, tous les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont vivement condamné, mardi 3 octobre, la visite du chef de la droite israélienne Ariel Sharon, sur l'esplanade des Mosquées et « l'usage disproportionné » de la force par l'armée israélienne. Réunis pour un débat public sur la situation au Proche-Orient, ils ont appuyé la demande palestinienne de commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur les violences des derniers jours. Tentant de calmer le jeu, l'ambassadeur américain, Richard Holbrooke a estimé que « ce n'est pas le moment de distribuer les blâmes », préférant mettre l'accent sur les entretiens de M<sup>me</sup> Albright à Paris avec le premier ministre israélien et le président palestinien. Le débat s'est achevé sans l'adoption d'un texte. D'autres orateurs, notamment des pays arabes, devaient prendre la parole mercredi devant le Conseil. Par ailleurs, le secrétaire général, Kofi Annan, pourrait rencontrer, mercredi à Paris MM. Arafat et Barak. — (Corresp.)

faire aussi bien que ceux du Liban qui, ils en sont convaincus, ont chassé Israël « qui ne comprend que le langage de la force » ; parce que, enfin, c'est vers midi que, revenus des enterrements quotidiens, et un peu reposés, des centaines de jeunes palestiniens sont à nouveau disponibles.

Mardi, les services palestiniens avaient recensé quelques vingt-trois enterrements. Avec un tel chiffre, le cessez-le-feu n'avait aucune chance. Yasser Arafat qui y a cru un instant et avait donné les ordres nécessaires — en certains endroits, sa police a vainement tenté d'éloigner des points sensibles les jeunes Palestiniens qui voulaient en découdre — a vite baissé les bras. Les Israéliens qui, dans la nuit, conformément aux engagements pris, avaient commencé à faire reculer leurs troupes, se sont bientôt arrêtés. Et tout a repris comme la veille, avec moins d'intensité cependant, laissant espérer que, peut-être, le mouvement allait vers l'apaisement.

Officiellement, cependant, chacun reste sur ses positions. Pour les Israéliens, le président de l'Autorité pales-

tinienne n'a qu'à claquer les doigts pour que l'émeute cesse. Ministre travailliste chargé du dossier de Jérusalem, Haïm Ramon l'a encore répété mardi. « M. Arafat peut mettre un terme à ces événements en quelques heures s'il le désire, a-t-il affirmé. Ce soulèvement a peut-être commencé sans qu'il le sache, mais il est impossible qu'il se poursuive sans son aval ».

Dans l'entourage immédiat d'Ehoud Barak, on demeure plus circospect. Ici, où en dépit du conflit, les contacts n'ont pas été coupés, notamment entre officiers sur le terrain et responsables de la sécurité, on reconnaît que l'influence des islamistes exerce une forte pression sur les dirigeants du Fatah. « De deux choses l'une, a confié un proche collaborateur du premier ministre à un visiteur étranger, ou bien Arafat ne donne pas les ordres nécessaires, et c'est grave, ou c'est la rue qui décide, et c'est encore plus grave ».

La crise de confiance entre Israéliens et Palestiniens paraît profonde. Après le dîner offert, le 25 septembre, à Yasser Arafat par Ehoud Barak à son domicile privé, Nabil Chaath, ministre palestinien de la coopération internationale, estimait que la rencontre était « la meilleure qu'aient jamais eue les deux hommes ». Il ajoutait aussi, conscient de leur caractère explosif, que les dossiers religieux « ne doivent pas tenir les négociateurs en otage ». La remarque était prémonitrice : c'est sur la souveraineté d'un site revendiqué par juifs et musulmans que la fragile confiance entre les deux dirigeants a disparu, plaçant le processus de paix dans une situation d'où, commencent à penser certains, il ne se relèvera plus.

#### URGENCE NATIONALE

Palestiniens et Israéliens posent chacun des conditions préalables au retour à la normale, chacun attendant de l'autre qu'il fasse le premier pas. Les premiers exigent notamment une commission d'enquête internationale sur les événements que les seconds ne veulent consentir. Mardi, à Strasbourg, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est dit extrêmement pessimiste sur le processus de paix, estimant que les dirigeants de la région ne « contrôlaient plus la situation ». Le même pessimisme commence à frapper les cercles dirigeants israéliens. « Plus le temps passe, plus les dangers s'accroissent », estime tel général proche de M. Barak.

Dans l'épreuve, le monde politique israélien fait, pour le moment, corps avec son premier ministre. Ce dernier est, depuis des semaines, cuisinait la délicate formation d'un gouvernement minoritaire, a été obligé de suspendre son ouvrage. « Un tel gouvernement s'appuyant sur les dix députés arabes qui ont appelé leurs électeurs arabes à la révolte n'est aujourd'hui plus possible », commente la députée travailliste Colette Avital. L'affaire ne passera pas dans l'opinion publique juive ». Un gouvernement d'union nationale, voire d'urgence nationale, alors ? Mardi, à la Knesset, les députés de l'opposition qui, depuis des semaines, bataillent pour faire tomber le gouvernement, ont estimé qu'il n'était pas temps d'examiner le projet de loi demandant la dissolution du Parlement et la convocation de nouvelles élections. Ils se sont donné une semaine de sursis. Mais si les choses ne s'apaisent pas, un tel gouvernement paraît inévitable, avec toutes les conséquences imaginables sur le processus de paix et sur la stabilité de la région.

Georges Marion

# Al Gore et George W. Bush se lancent dans les face-à-face de campagne

Certains sondages donnent le vice-président vainqueur de la première reprise

A trente-cinq jours de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, Al Gore et George W. Bush, les candidats démocrate et républicain à la Maison

Blanche, se sont affrontés pour la première fois lors d'un duel télévisé. Le débat a souligné leurs différences notamment en matière de politique

étrangère et sur la manière de redistribuer les fruits de la prospérité. Le prochain débat aura lieu le 11 octobre.

BOSTON

de notre envoyé spécial

Les deux candidats à la présidence américaine se sont affrontés pour la première fois directement, mardi soir 3 octobre, dans l'auditorium de l'Université du Massachusetts. Ce premier des trois débats prévus a été retransmis en direct par deux des principales chaînes de télévision et par plusieurs stations de NBC. Le vice-président Al Gore et le gouverneur du Texas, George W. Bush, qui s'étaient pour l'occasion habillés de la même façon — complet sombre, cravate rouge — ont répété leurs propositions et critiqué celles de leur adversaire comme ils le font depuis des mois. Pendant ce temps, quelques centaines de personnes manifestaient aux portes du campus pour tenter — en vain — d'obtenir que le candidat des Verts, Ralph Nader, soit invité aux débats. La police a procédé à plusieurs arrestations.

Les orateurs sont restés sur des sentiers bien balisés, à quelques exceptions près : pour la première fois de la campagne, on a parlé politique

étrangère. A ce sujet, les deux hommes ont appelé à la prudence en cas d'intervention militaire américaine à l'étranger, M. Bush estimant que les Etats-Unis ne peuvent « tout faire pour le monde entier ». Le gouverneur du Texas s'est aussi livré à quelques brèves mais vives attaques personnelles contre le vice-président. Mais, en gros, les 90 minutes ont porté sur les questions sociales — en particulier les retraites et le remboursement des ordonnances des personnes âgées, l'éducation et

l'avortement, questions qui préoccupent le plus les Américains —, chacun assénant ses propres chiffres. Aux critiques d'Al Gore, le candidat républicain a répondu, comme en leitmotiv, en dénonçant ces « mathématiques fumeuses venues de Washington » et une tactique destinée à faire peur aux électeurs. « Cet homme jongle avec les chiffres. Je commence à croire qu'il n'a pas seulement inventé l'Internet mais aussi la calculatrice ! », a ironisé M. Bush.

« Cela fait huit ans qu'ils font cam-

faire entrer dans la tête des 10 % à 15 % d'électeurs incertains que les projets de « W » risquaient de dévorer l'immense excédent budgétaire. « Nous sommes parvenus à une prospérité extraordinaire. Cette élection permettra aux Américains de faire un choix important. Allons-nous utiliser cette prospérité pour enrichir quelques-uns ou toutes nos familles ? (...) Il est important de résister à la tentation de jeter notre surplus aux quatre vents. »

Deux philosophies s'affrontaient. Celle du républicain hostile au trop d'Etat — mais bien moins que les dirigeants actuels du GOP — qui met en avant la liberté d'investir son argent et le droit de récupérer une partie du surplus ; et celle du démocrate populiste qui soutient « les classes moyennes laborieuses » face au pouvoir du gros business et des riches. Mais aussi celle d'un Al Gore partisan de la liberté de « choix » des femmes — au lendemain de la décision de l'administration d'autoriser la pilule abortive RU-486 — face à celle d'un Bush qui veut « promouvoir une culture de la vie en Amérique », façon d'indiquer sans insister son opposition à l'IVG. C'est un débat que « W » espérait éviter, car il sait que l'électorat féminin dont il a besoin pour l'emporter lui est en majorité hostile.

Beaucoup d'électeurs potentiels qui écoutaient pour la première fois les deux candidats sont sans doute sortis confus devant l'amoncellement de chiffres contradictoires qui ont peu de chances de revitaliser une campagne qui ne passionne guère. Ce n'est donc pas cette semaine qu'un des deux candidats va creuser l'écart et, comme Bill Daley, qui dirige la campagne d'Al Gore, l'a déclaré au Monde, « ce débat ne sera pas déterminant. Il faudra avoir vu les trois pour se faire une opinion définitive ».

Patrice de Beer

## Allemagne : deux anciens dirigeants communistes graciés

BERLIN

de notre correspondant

L'heure de la réconciliation a-t-elle sonné en Allemagne ? A la veille des cérémonies pour le dixième anniversaire de la réunification allemande, qui se sont déroulées mardi 3 octobre à Dresde en présence du chancelier Gerhard Schröder et du président Jacques Chirac, deux dirigeants de l'ex-parti communiste de RDA (Parti socialiste unifié, SED), Günther Kleiber et Günter Schabowski, ont été libérés au bout de neuf mois de détention.

### Dix ans de réunification aux accents européens

L'Allemagne fêtait mardi 3 octobre à Dresde (Est) les dix ans de sa réunification, la scellant dans l'intégration européenne, en l'absence remarquée du « chancelier de l'unité », Helmut Kohl. Du chancelier Gerhard Schröder au président français Jacques Chirac, invité d'honneur des cérémonies, tous ont souligné le rôle particulier qui incombe à l'Allemagne unifiée dans l'intégration européenne. Dix ans après avoir surmonté sa propre division, l'Allemagne a « le devoir de s'engager pour une Europe unifiée » et est « particulièrement appelée à se battre en faveur de l'élargissement », a affirmé M. Schröder. Lors de la cérémonie d'anniversaire à l'Opéra de Dresde, le président français a estimé que la réunification de l'Allemagne, il y a dix ans, avait « ouvert la voie à celle de notre continent tout entier ». — (AFP)

Ex-membres du bureau politique du SED, ils ont bénéficié d'une mesure de grâce du bourgmestre de Berlin, Eberhard Diepgen. Condamnés à trois ans de prison pour leur responsabilité politique dans la mort des fugitifs tués en tentant de franchir le mur, ils avaient vu leur peine confirmée en appel le 8 novembre 1999. La date était mal tombée : alors qu'elle célébrait les dix ans de la chute du mur avec pour hôte d'honneur l'ancien numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, l'Allemagne envoyait en prison M. Schabowski, resté justement célèbre parce que c'est lui qui avait annoncé, le 9 novembre 1989, que les Allemands de l'Est pouvaient se rendre librement à l'Ouest, précipitant la chute du mur sans qu'un coup de feu soit tiré.

Les deux dirigeants ont reconnu leurs fautes et pris leurs distances à l'égard de l'ancien régime. Egon Krenz, éphémère successeur d'Erich Honecker et condamné à six ans et demi de prison au cours du même procès, est resté lui derrière les bar-

reaux ; ayant dénoncé une justice de vainqueur, il n'a pas déposé de recours en grâce mais a fait appel de sa condamnation devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Dix ans après la réunification, le travail sur les crimes de la RDA est désormais plus dans les mains des historiens que dans celles des juges. La plupart des procès pour les morts à la frontière sont achevés. Depuis le 2 octobre, les crimes passibles de cinq ans de prison — crimes économiques, espionnage, dopage, coups et blessures — sont prescrits, ce qui a provoqué une course contre la montre pour boucler les procédures : le parquet avait ainsi abandonné cent vingt des cent quarante-deux faits reprochés à l'ancien entraîneur de l'équipe de RDA Manfred Ewald, pour aboutir cet été à une condamnation de deux ans de prison avec sursis.

#### RAISONS DE SANTÉ

En dix ans, quelque vingt-trois mille procédures ont été engagées à Berlin, qui a eu à traiter plus des trois quarts des procès. Une trentaine de condamnations à de la prison ferme ont été prononcées et plus de deux cents avec sursis. Aux termes du traité de réunification, la justice allemande ne pouvait poursuivre que les actes répréhensibles selon le droit de RDA et de la RFA. Pour juger les responsables de la mort des centaines d'Allemands tués en tentant de franchir le rideau de fer, on s'en est sorti en expliquant que la loi est-allemande autorisant le tir sur les fugitifs n'était pas valable, car elle violait les droits de l'homme, comme jadis les lois nazies. Mais les peines sont restées limitées. Une centaine de gardes-frontières ont été condamnés à des peines allant d'un à deux ans de prison, souvent commués en sursis. Un seul a été condamné à dix ans de prison, pour avoir tué un fugitif déjà arrêté.

Les hauts responsables de la dictature ont été relativement épargnés par la justice allemande, très souvent pour raisons de santé. Moins d'une vingtaine d'entre eux ont séjourné en prison. A côté de M. Krenz, seuls deux militaires de haut rang sont encore en prison. L'ancien dirigeant de la RDA, Erich Honecker, atteint d'un cancer, a vu son procès interrompu et a fini ses jours au Chili. Le patron de la Stasi, Erich Mielke, n'a jamais été condamné pour ses activités à la tête de sa sinistre police politique, le procès ayant été interrompu lui aussi pour raisons de santé. Il a seulement été condamné pour le meurtre de deux policiers commis... en 1931. Libéré en août 1995 pour raison de santé, il est décédé début 2000. Le débat est désormais historique.

Arnaud Leparmentier

pagne sur le remboursement des ordonnances et il semble qu'ils soient incapables de réaliser quoi que ce soit. Il est temps d'envoyer à Washington quelqu'un qui puisse travailler avec les démocrates et les républicains. Ils ont eu leur chance », a ajouté le gouverneur du Texas, qui s'est présenté comme un homme de terrain. Il a aussi mis en cause la crédibilité d'Al Gore en rappelant les scandales qui ont entaché la Maison Blanche. Répondant à la promesse de ce dernier de signer un projet de loi présenté par le sénateur John McCain sur le contrôle du financement politique, auquel « W » demeure farouchement opposé, il a eu ces mots : « Cet homme n'a aucune crédibilité sur ce sujet ».

Al Gore a pour sa part tenté de

# LAÏDI

## Pourquoi vivons-nous dans l'urgence ?

Dans sa belle réflexion sur le temps, Zaki Laïdi démonte ce présent nerveux, sans mémoire et sans perspective.

Dominique Pellegrin - Télérama

Flammariion

Zaki Laïdi

Le sacre du présent

© Pierre Ferbot/Flammariion

# L'opposition serbe mobilise ses forces contre Slobodan Milosevic

A la veille de la manifestation prévue jeudi, le gouvernement a annoncé son intention de « punir toute tentative d'activité subversive ». Un ancien général de l'armée yougoslave estime cependant que l'armée ne veut plus « servir d'outil de répression »

A la veille de la manifestation qui devait voir, jeudi 5 octobre, tous les grévistes du pays converger vers Belgrade, la mobilisation est restée forte dans la capitale serbe. Le premier ministre serbe, Mirko Marjanovic,

a indiqué mercredi, dans un communiqué, que « le gouvernement va prévenir et punir toute tentative d'activité subversive anti-serbe et anti-yougoslave, qui menace les citoyens et la sécurité du

pays ». Beaucoup de Serbes s'interrogent sur la passivité policière apparente et sur le fait de savoir si Slobodan Milosevic dispose encore de moyens de répression. « Il a peut-être encore le désir d'agir par la

force, mais il faut qu'il réalise qu'il a maintenant la population contre lui », affirme Vuk Obradovic, général de l'armée yougoslave qui a démissionné en 1992 pour fonder un parti d'opposition. « Au sein de

l'armée, les généraux ont des opinions différentes. Elle n'est plus aussi loyale à Milosevic qu'avant, et la plupart des militaires ne veulent pas servir d'outil de répression », dit-il.

## BELGRADE

de notre envoyé spécial

Mardi 3 octobre, le gouvernement serbe s'est apparemment réveillé avec une légère contrariété, qu'il a voulu évacuer. On comprend aisément la migraine du premier ministre serbe, Mirko Marjanovic. Tous les jours depuis le 24 septembre, il voit passer sous ses fenêtres des dizaines de milliers de manifestants qui l'accusent, au même titre que Slobodan Milosevic, d'avoir volé la victoire de l'opposition à la présidentielle. Depuis la veille, la province est en rébellion ouverte contre le pouvoir, avec des grèves multiples et des barrages routiers sauvages. En attendant jeudi, quand des grévistes de tout le pays sont appelés à venir manifester dans la capitale, Mirko Marjanovic ne pouvait faire moins que de se fendre d'un communiqué plein de menaces à l'égard des agitateurs.

« Le gouvernement serbe, a-t-il averti, va prévenir et punir toute tentative d'activité subversive anti-

serbe et anti-yougoslave, qui menace les citoyens et la sécurité du pays. » Il a également dénoncé « les officines étrangères qui tentent de déstabiliser le système, qui bloquent les écoles, les routes, les usines ». Comme au temps des bombardements de l'OTAN en 1999, il a menacé « les médias financés par l'étranger qui propagent de fausses informations, portant atteinte à la sécurité de l'Etat ». Enfin, pour la seconde fois en vingt-quatre heures, Zoran Djindjic, l'un des leaders de l'Opposition démocratique serbe (ODS), a été personnellement la cible du pouvoir. M. Marjanovic a accusé son parti démocratique « pro-OTAN » d'être « l'instigateur » de cette agitation.

Les lycéens et les étudiants frondeurs de Belgrade n'ont guère été impressionnés par les rodomontades gouvernementales. Mardi, pour la énième fois en dix jours, ils sont donc repassés sous les fenêtres du premier ministre en faisant un vacarme de tous les diables, sifflant, hurlant. Le cortège s'est arrêté devant le siège de

la télévision d'Etat, fidèle grosse caisse du pouvoir, avant d'en repartir quelques minutes plus tard. Ceux que le pouvoir compare aux « jeunesses hitlériennes » avaient confondu le siège de la rédaction avec celui de la direction, distant d'une centaine de mètres.

Quelques minutes auparavant, ils se sont trouvés face à un cordon de police anti-émeute qui bloquait le boulevard de l'Armée yougoslave, au cas où cette jeunesse turbulente aurait eu la mauvaise idée d'aller voir plus haut sur la colline de Dedinje, le quartier présidentiel et fief des nouveaux riches du pouvoir. Le face-à-face, à distance respectable, n'a guère duré, et les étudiants ont rebrousse chemin. Seule l'agence officielle Tanjug faisait état de graves affrontements. Quelques poubelles avaient bien été renversées, dans le centre-ville, interdisant le passage des tramways.

Ce sont des centaines de milliers de Serbes qui, sur toute l'étendue du territoire, seraient, selon la définition du gouvernement, de dan-

gereux séditieux. Car on ne constate aucun signe de démobilisation, bien au contraire, du côté de « l'ancienne opposition » deux jours avant le rendez-vous de jeudi. Les rues de la capitale devraient alors se remplir de manifestants venus de province, appelés par l'opposition démocratique serbe à venir réclamer ce qu'ils considèrent comme leur dû : la reconnaissance de la victoire de Vojislav Kostunica, au premier tour de la présidentielle, le 24 septembre, face à Slobodan Milosevic.

## LE MALAISE DE LA POLICE

Baucoup de Serbes s'interrogent sur la passivité policière d'un régime au casier judiciaire chargé par des années de guerre, d'autoritarisme et de dérive mafieuse. La question qu'ils se posent est de savoir si Slobodan Milosevic dispose encore de moyens de répression, au-delà des communiqués ou des discours vengeurs. « Il a peut-être encore le désir d'agir par la force, mais il faut qu'il réalise

qu'il a maintenant la population contre lui », affirme Vuk Obradovic, brillant général de l'armée yougoslave qui a rendu ses armes en 1992 pour fonder un parti d'opposition membre de l'ODS. « Au sein de l'armée, les généraux ont des opinions différentes. Elle n'est plus aussi loyale à Milosevic qu'avant, et la plupart des militaires ne veulent pas servir, aujourd'hui, d'outil de répression », poursuit cet ancien porte-parole de l'armée en signant la lettre ouverte qu'il devait adresser le lendemain au ministère de la défense et au chef d'état-major, les appelant à « se placer du bon côté, du côté de la population ». Pour le moment, toutefois, l'ODS et M. Obradovic ne demandent pas leur ralliement, seulement de rester neutres, de ne pas faire sortir l'armée des casernes.

La guerre du Kosovo avait accentué le malaise d'une armée qui, depuis des années, s'estime matériellement défavorisée par rapport aux forces de police et à ses unités spéciales. Ce sont elles, plus que

les militaires présents au Kosovo, qui exécutèrent les basses œuvres contre les Albanais. L'armée a vécu comme une humiliation son impuissance à répliquer durant soixante-dix-huit jours aux bombardements de l'OTAN, qui se sont soldés par une piteuse retraite.

Mais, à en croire M. Obradovic, le moral de la police ne serait guère meilleur aujourd'hui. Le quotidien Glas rapportait mardi la mutation de Jivko Trajkovic dans un poste subalterne, parce que cet ancien chef d'unité très spéciale de la police avait refusé d'intervenir contre des manifestants. « La police doit savoir qu'elle ne peut plus inverser le cours des choses. La résistance de la population est dispersée dans tout le pays. Ils ne peuvent pas lutter contre tous les fronts à la fois », affirme-t-il. Il reste les provocations. « Pour cela, Slobodan Milosevic peut encore utiliser quelques unités spéciales de la police », indique le général Obradovic.

L'optimisme de l'opposition, dopée par la mobilisation de la population, ne dissimule pas une inquiétude : que le président yougoslave tente un geste, qu'il s'accroche au pouvoir jusqu'au point de rupture. « Il y a peu de cas dans l'Histoire où seule une pression intérieure et pacifique ait permis de faire tomber une dictature, explique Milan Protic, le nouveau maire (ODS) de Belgrade et historien. Nous sommes dans un équilibre instable entre manifestations pacifiques et violentes. L'opposition sait gagner des élections, pas faire la révolution. »

Christophe Châtelot

## Les grévistes de Kolubara ne crient pas victoire

### MINE DE KOLUBARA

de l'envoyé spécial de l'AFP

Mercredi 4 octobre à l'aube, après avoir passé la nuit dans la crainte d'une intervention de l'armée, les grévistes de la mine de Kolubara se réjouissaient de ne pas avoir été contraints d'affronter les forces de l'ordre, mais se gardaient de crier victoire. « Ça y

est ! C'est fini, il n'y a plus de risques désormais », dit Alexander Karic, le vice-président du comité de grève de cette mine stratégique située à 60 km au sud-ouest de Belgrade. Epuisé, une tasse de thé à la main, Alexander caresse sa barbe puis met en garde ses camarades : « On a gagné une bataille, mais la victoire sera défini-

tive lorsque notre président Vojislav Kostunica [candidat de l'opposition à l'élection présidentielle du 24 septembre] sera installé. »

Les grévistes, qui durant la nuit ont reçu l'appui de plusieurs centaines de personnes des villages voisins, redoutaient une intervention de l'armée, notamment en raison de la visite impromptue, mercredi à l'aube, du chef d'état-major, le général Nebojsa Pavkovic, qui leur a ordonné sans succès de reprendre le travail. Les pressions auxquelles ils sont soumis ont augmenté après que le parquet de Belgrade eut demandé l'interpellation et l'ouverture d'une enquête contre les chefs de file de la grève. Deux hauts responsables de l'Opposition démocratique serbe (ODS) Milan Protic et Goran Slivanovic, étaient arrivés mardi peu après minuit à la mine de Kolubara pour passer la nuit avec les grévistes « Slobodan Milosevic [le président yougoslave] a détruit le pays, il a détruit nos vies et maintenant il refuse de quitter le pouvoir », a lancé M. Protic vivement acclamé par la foule rassemblée sur une esplanade devant les bâtiments administratifs de la mine. « Le plus grand péché d'un homme, c'est de ne pas accepter la volonté du peuple », a martelé M. Protic, pressenti au poste de nouveau maire de Belgrade, à l'adresse du président Milosevic.

### PRESSIONS DE L'ARMÉE

Tout au long de la nuit, les téléphones n'ont cessé de sonner. Des personnes qui refusaient de révéler leur identité annonçaient l'imminente descente de l'armée. A part les responsables du comité de grève, personne parmi les grévistes n'a été informé de ces appels qui se sont révélés « faux et alarmistes ». A l'aube, sur une esplanade devant les bâtiments administratifs, ils ne sont plus qu'une centaine d'irréductibles. Assis à même la terre ils se partagent du pain noir et quelque boîtes de conserves. « Je peux tenir comme ça encore quatre jours », fanfaronne Zoran, qui affirme n'avoir pas quitté la mine depuis le début de la grève vendredi. A ses côtés, un jeune homme agite un drapeau serbe, rouge, bleu, blanc, pour tromper la fatigue. Les autres grévistes, plus sages, sont allés se reposer dans les ateliers et les halles de la mine.

Sur la route qui mène de Kolubara à Belgrade, aucune présence de forces de l'ordre n'était visible. Les quartiers périphériques de la capitale yougoslave plongés dans le noir se succédaient à d'autres éclairés, signe que les mesures de coupures d'électricité annoncées par les autorités comme une conséquence de la grève étaient appliquées.

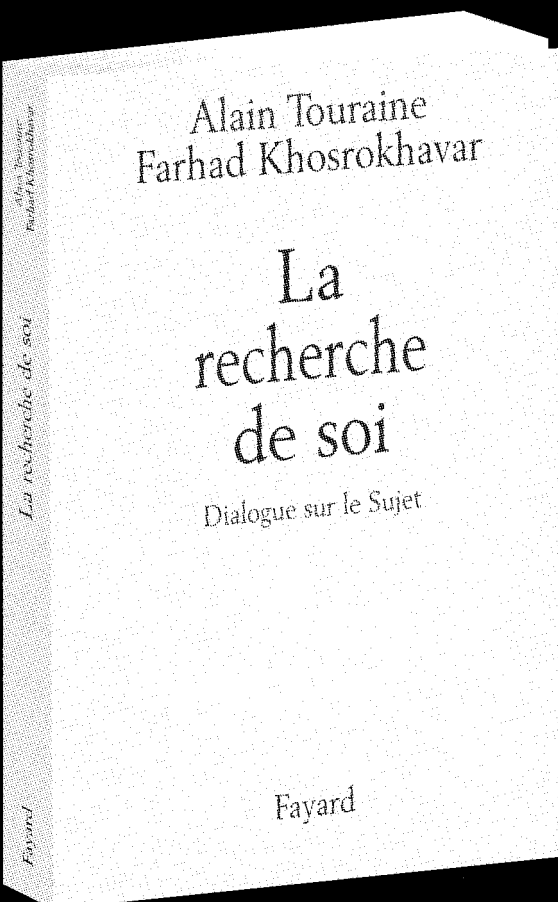
Calin Neacsu

## Vojislav Kostunica n'a pas encore décidé s'il ira à Moscou

Moscou a ouvert des discussions avec les autorités yougoslaves et l'opposition sur la venue à Moscou du candidat de l'opposition, Vojislav Kostunica, et du chef de l'Etat yougoslave, Slobodan Milosevic, a annoncé mardi 3 octobre à New Delhi, le conseiller de politique étrangère de Vladimir Poutine sur la politique étrangère, Sergueï Prikhodko. « La date de leur venue dépend de l'horaire du président, qui prévoit de revenir de sa visite en Inde dans la soirée du 5 octobre. »

Vojislav Kostunica a refusé pour le moment de dire s'il se rendrait à Moscou. « J'ai été informé de l'initiative de M. Poutine, mais je n'ai pas encore de réponse, et d'ailleurs, je pense que je la dois d'abord à celui qui a adressé l'invitation et non pas aux médias », a déclaré M. Kostunica. Pour Slobodan Milosevic, son frère Borislav, ambassadeur à Moscou, est resté très prudent : « tout est toujours possible » mais « rien n'est encore décidé », a-t-il indiqué. - (AFP)

Et si la recherche de soi pouvait nous apprendre à vivre ?



**FAYARD**  
www.editions-fayard.fr

Notre anniversaire -  
Votre cadeau.



### Gateway Performance 800 SP

- Processeur Intel® Pentium® III à 800MHz
- 64 Mo de SDRAM
- Phillips CD-RW\* 8x4x32
- Lecteur de DVD-ROM x16
- Accès gratuit à Internet
- Moniteur 17" Couleur EV700
- Microsoft® Windows® Millennium
- MS® Works Suite 2000 - inclus MS Word 2000: MS Works 2000: MS Money 2000: MS Picture it! 2000: Atlas Mondial Microsoft Encarta 2000: MS AutoRoute Express Europe 2000

Inclus Windows Millennium Edition, la version grand public du logiciel préféré du monde entier

Pour seulement

**11 990 F TTC (livraison incluse)**

Venez dans nos magasins Gateway @

Ouverts du lundi au samedi :

- Paris 8<sup>ème</sup> - 63 bld Haussmann Tel 01.53.05.14.50
- Paris 17<sup>ème</sup> - 5, place des Ternes Tel 01.56.33.84.00
- Centre Commercial Rosny 2 - Avenue Charles de Gaulle 93117 Rosny-sous-Bois Tel 01.56.63.94.50
- Centre Commercial La Part Dieu - Boutique 301 - Niveau 3 17 rue de Docteur Bouchut - 69431 Lyon Tel 04.78.14.14.60

**Gateway**

Appelez ou cliquez

**0800 91 60 17**  
www.gateway.com/fr

©2000 Gateway Europe. Tous droits réservés. Gateway, le design des tâches noires et blanches et le logo Gateway sont des marques déposées de Gateway Inc. Les logos Intel Inside, Celeron et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Toutes les ventes de produits sont soumises aux conditions générales (disponibles gratuitement sur demande) et aux garanties limitées de Gateway Europe. Les prix et les configurations peuvent être modifiés sans préavis. Tous les prix sont indiqués en francs français. \*La copie de matériels protégés par des droits d'auteur comme la musique et les logiciels requiert l'autorisation du propriétaire du droit d'auteur. Un pack de logiciels gratuit avec tous les PC à partir de 9990F TTC. \*Les packs de logiciels au choix sont les suivants: Pack Maternelle; Pack Ecole Primaire; Pack Collège/Lycée; Pack Famille; Pack Référence; Ensemble Divertissement; Pack Absolute Arcade.

## Démission du premier ministre taiwanais Tang Fei

TAÏPEH. L'exécutif taiwanais, dominé par le parti de sensibilité indépendantiste DPP (Parti démocratique progressiste), vient de connaître sa première grosse secousse politique, avec la démission, mardi 3 octobre, du premier ministre, Tang Fei (68 ans). Le président Chen Shui-bian l'a aussitôt remplacé mercredi par Chang Chun-hsiung (62 ans), un dirigeant du DPP, jusqu'alors vice-premier ministre. Tang Fei a invoqué des problèmes de santé pour justifier sa décision de se retirer, mais, selon la presse taiwanaise, son départ s'explique avant tout par un désaccord l'ayant opposé au DPP sur l'avenir de la centrale nucléaire de Kungliiao. M. Tang était favorable à ce projet tandis que le DPP y était hostile.

Le départ de M. Tang risque de fragiliser l'assise politique du président Chen qui l'avait choisi en raison de son appartenance au Kouomintang (KMT), parti défait au scrutin présidentiel du 18 mars mais toujours majoritaire au Yuan législatif. Le choix de M. Tang, ancien ministre de la défense et connu pour ses vues anti-indépendantistes, avait aussi visé à rassurer Pékin. - (Corresp.)

## En Algérie, 21 villageois massacrés dans la seule journée du 2 octobre

ALGER. Vingt et un civils ont été tués lundi 2 octobre lors de deux massacres commis dans un rayon d'une centaine de kilomètres autour d'Alger. Quatorze, dont six enfants et cinq femmes, ont été abattus par balles ou à coups de hache au cours de la soirée dans le hameau d'Aïn Soltane, dans la province d'Aïn Defla. Sept personnes, dont cinq membres d'une même famille, ont été massacrées par ailleurs dans la matinée du même jour par des rebelles dans le village de Benchicao, près de la province de Medea, rapportait mardi 3 octobre le quotidien algérois d'expression française *La Tribune*.

Depuis une quinzaine de jours, une centaine de personnes ont ainsi été tuées, notamment à la périphérie d'Alger, selon des bilans de presse. Ces massacres sont attribués au Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zouabri et au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) d'Hassan Hattab. - (Reuters, AFP)

## Violations « à grande échelle »

### des droits de l'homme en RDC

KINSHASA. Le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, a dénoncé mardi soir 3 octobre à Kinshasa, lors d'une conférence de presse, des violations à « grande échelle » des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de la République démocratique du Congo (RDC).

M<sup>me</sup> Robinson a toutefois fait état de « gros efforts » du gouvernement de Kinshasa dans ce domaine. Au cours de sa visite en RDC, elle a notamment signé avec le gouvernement de Kinshasa un protocole d'accord sur l'installation d'un bureau de son agence en RDC. M<sup>me</sup> Robinson a révélé qu'elle avait obtenu du chef de l'Etat congolais Laurent-Désiré Kabila le réexamen du dossier de 315 magistrats révoqués en 1998. - (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **BURUNDI : un religieux italien a été tué** mardi 3 octobre dans une embuscade sur une route de la province de Gitega, au centre du Burundi, a indiqué une source proche de la victime. Le frère Antoine Ruciano circulait sur une route secondaire de la commune de Kibimba, en provenance de Mutoyi, lorsqu'il a été arrêté par quatre hommes en uniforme militaire. Il a été abattu d'une balle dans la tête par ses agresseurs qui se sont emparés de son véhicule. - (AFP)

■ **TURQUIE : le procureur général de la Cour de cassation**, Vural Savas, a prononcé, mardi 3 octobre, un non-lieu en faveur de l'ex-maire islamiste d'Istanbul Recep Tayyip Erdogan accusé d'« incitation à la violence » lors d'un discours prononcé en 1998. Figure de proue des islamistes modérés, Recep Tayyip Erdogan, 46 ans, qui avait été élu maire d'Istanbul en 1994 sur la liste du Parti islamiste de la prospérité (Refah), a purgé quatre mois de prison pour sédition. Depuis sa libération en juillet 1999, il se tient à l'écart de la vie politique. - (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS/OTAN : le secrétaire américain à la défense William Cohen** entamera le 6 octobre une tournée de cinq jours en Tunisie, en Grèce et en Grande-Bretagne, au cours de laquelle il s'entretiendra notamment des Balkans avec ses homologues de l'OTAN, a annoncé le Pentagone. La situation en Yougoslavie occupera une partie importante des discussions. - (AFP)

■ **TUNISIE : la Société tunisienne de banque (STB)**, la Banque nationale de développement touristique (BNDT) et la Banque de développement économique de Tunisie (BDET) ont conclu un accord de fusion. L'opération de fusion, qui devrait prendre effet à partir de janvier 2001, s'inscrit dans le cadre de la réforme du secteur bancaire tunisien. Engagée depuis 1992, cette réforme tend à créer une « banque universelle » à la place des différentes banques spécialisées (affaires, commerciale, développement). - (AFP)

■ **ITALIE : Anibal Ibarra, maire de Buenos Aires**, devait être entendu mercredi 4 octobre par le parquet de Rome, sur sa demande, à propos de la libération de l'ex-lieutenant colonel argentin, Jorge Oliveira, accusé par la justice française d'être à l'origine de l'assassinat de Marianne Erize. Arrêté le 6 août, Jorge Oliveira avait été remis en liberté le 19 septembre après avoir fourni aux magistrats un certificat de décès de la victime en 1976, ce qui entraînait immédiatement la prescription. Anibal Ibarra affirme qu'il est en mesure de contester l'authenticité de ce certificat. - (Corresp.)

■ **VATICAN : le cardinal Alfonso Lopez Trujillo**, président du Conseil pontifical pour la famille, a demandé, mardi 3 octobre, que la pédophilie soit déclarée « crime contre l'humanité ». Cela permettrait de disposer d'« instruments légaux » à son encontre. - (AFP)

## En Angola, mort d'une jeune fille violée et battue par des soldats

LUANDA. Une jeune fille de moins de 20 ans, violée par des soldats gouvernementaux angolais à Luanda, est morte durant le week-end sans assistance médicale, a rapporté mardi 3 octobre la radio catholique Ecclesia. La jeune fille, Ana, qui était enceinte, avait été interpellée une nuit par un groupe de soldats près d'une caserne du bidonville d'Induve, selon la radio privée. Elle avait été battue, après avoir été violée par tous les membres du groupe de soldats à l'intérieur de la caserne, ont déclaré des témoins. « Nous n'avons pu la sauver, malgré tous nos efforts », a indiqué à la radio un membre de sa famille.

Les habitants du bidonville avaient forcé un commandant de la caserne à livrer les agresseurs à la justice, mais aucune procédure n'a été lancée à leur encontre, selon un témoin. Ana, qui n'a reçu aucune assistance médicale, a passé quelques jours chez elle avant de mourir. - (AFP)

# Vladimir Poutine signe un accord de « partenariat stratégique » avec l'Inde

A New Delhi, le président russe ravive des relations anciennes

A l'occasion d'une visite du président Vladimir Poutine à New Delhi, la Russie et l'Inde ont conclu, mardi 3 octobre, un accord de « partena-

riat stratégique » donnant une nouvelle substance à des relations qui remontent à la guerre froide. L'Inde veut moderniser son armement et

sa technologie, notamment nucléaire, à l'aide d'équipements russes. Moscou soutient sa candidature au Conseil de sécurité de l'ONU.

### NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

C'est en solide allié et vieil ami que le président russe, Vladimir Poutine a été accueilli mardi 3 octobre à New Delhi. Les relations russo-indiennes n'ont pas l'attrait de la nouveauté, comme le spectaculaire rapprochement américano-indien, mais leur poids est difficilement contournable. Pour ne citer qu'un exemple, l'armée indienne est toujours équipée à 70 % de matériel russe. Soucieux de ne pas attirer de comparaisons désobligeantes à l'égard de leur hôte russe, les autorités indiennes, qui avaient reçu en grande pompe le président américain Bill Clinton en mars, en ont fait de même pour M. Poutine, dont la visite n'a toutefois pas déclenché dans le pays ou au Parlement le même enthousiasme.

Après l'effondrement de l'Union soviétique et les troubles qui l'ont suivi, il était temps pour Moscou comme pour New Delhi de remettre sur pied des relations qui se placent aujourd'hui dans un contexte différent de celui de la

guerre froide. La dernière visite en Inde d'un président russe remontait à celle de Boris Eltsine en janvier 1993 et, depuis, les deux pays ont connu des évolutions significatives. La signature par M. Poutine et par le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, d'une « déclaration de partenariat stratégique » entend prendre en compte cette nouvelle donne. « Nous-mêmes et nos partenaires indiens doivent prendre en considération le fait que le monde a changé, la Russie a changé, la balance des forces a changé et donc aussi certaines de nos priorités », a affirmé M. Poutine, en soulignant l'importance d'un texte qui insiste sur la volonté des deux pays de développer leurs relations dans tous les domaines et d'intensifier leur dialogue, avec, au minimum, un sommet chaque année.

Une des priorités affirmées par les deux partenaires est le développement de leur commerce qui stagne à 1,6 milliard de dollars contre 5,5 en 1991. Alors qu'une commission intergouvernementale a été mise sur pied dans ce but, M. Poutine a affirmé la disponibi-

lé russe à participer au développement de l'infrastructure indienne, dans tous les domaines. « Il y a déjà une coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire et des négociations se poursuivent », a souligné lors d'une conférence de presse Brajesh Mishra, conseiller pour la sécurité nationale du premier ministre indien.

### COOPÉRATION MILITAIRE

La Russie et l'Inde ont signé en juillet 1998 un accord pour la construction par Moscou de deux réacteurs de 1000 mégawatts chacun pour la centrale nucléaire de Kudankulam, au Tamil Nadu. Signe de confiance vis-à-vis d'un allié, M. Poutine effectuait, jeudi, une visite au centre de recherches atomiques de Bhabha (BARC) à Trombay, près de Bombay, qui constitue le cœur de la recherche nucléaire indienne, militaire comme civile.

Selon M. Mishra, les questions de non prolifération comme l'éventuelle signature par l'Inde du CTBT (Traité d'interdiction des essais nucléaires) ont été « à peine évoquées » lors des entretiens entre

MM. Poutine et Vajpayee. L'Inde et la Russie ont aussi décidé, pour intensifier leurs relations dans le domaine de la défense, d'établir une commission intergouvernementale sur la coopération technique militaire. Celle-ci sera dirigée par les deux ministres de la défense. M. Mishra a indiqué que « les négociations se poursuivent » pour l'achat par l'Inde de 310 chars T90 S pour environ 700 millions de dollars, du porte-avions Amiral Gorshkov, dont la remise en état coûtera 750 millions de dollars à l'Inde, et pour la fabrication sous licence en Inde de l'avion de combat multi-rôles Sukhoi-30MK.

Sur le plan politique, l'Inde s'est félicitée du soutien inconditionnel de la Russie à sa candidature à un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. M. Poutine a aussi affirmé à ses interlocuteurs, quelque peu inquiets des récentes négociations russo-pakistanaïses, que les relations entre Moscou et Islamabad ne seraient pas au détriment de l'Inde.

Françoise Chipaux

# H O G G A N



« **AFFAIRES** » Un sondage de la Sofres pour *Le Monde*, effectué lundi 2 octobre, montre que la grande majorité des Français prend au sérieux les révélations

posthumes de Jean-Claude Méry et estime que Jacques Chirac doit s'en expliquer. Ils estiment qu'il devrait témoigner s'il était convoqué par un juge. ● REJETANT l'idée

d'une amnistie des délits liés aux financements politiques, les personnes interrogées écartent également toute modification du calendrier électoral. ● LA PREMIÈRE

séance de questions de la session parlementaire n'a donné lieu à aucun échange sur l'affaire Méry. La mise en cause de Dominique Strauss-Kahn a été évoquée allusi-

vement. Dans les couloirs, en revanche, plusieurs députés annonçaient leur intention de ne pas laisser étouffer le sujet. (*Lire page 7 et notre éditorial page 17.*)

## Les Français attendent des explications de Jacques Chirac

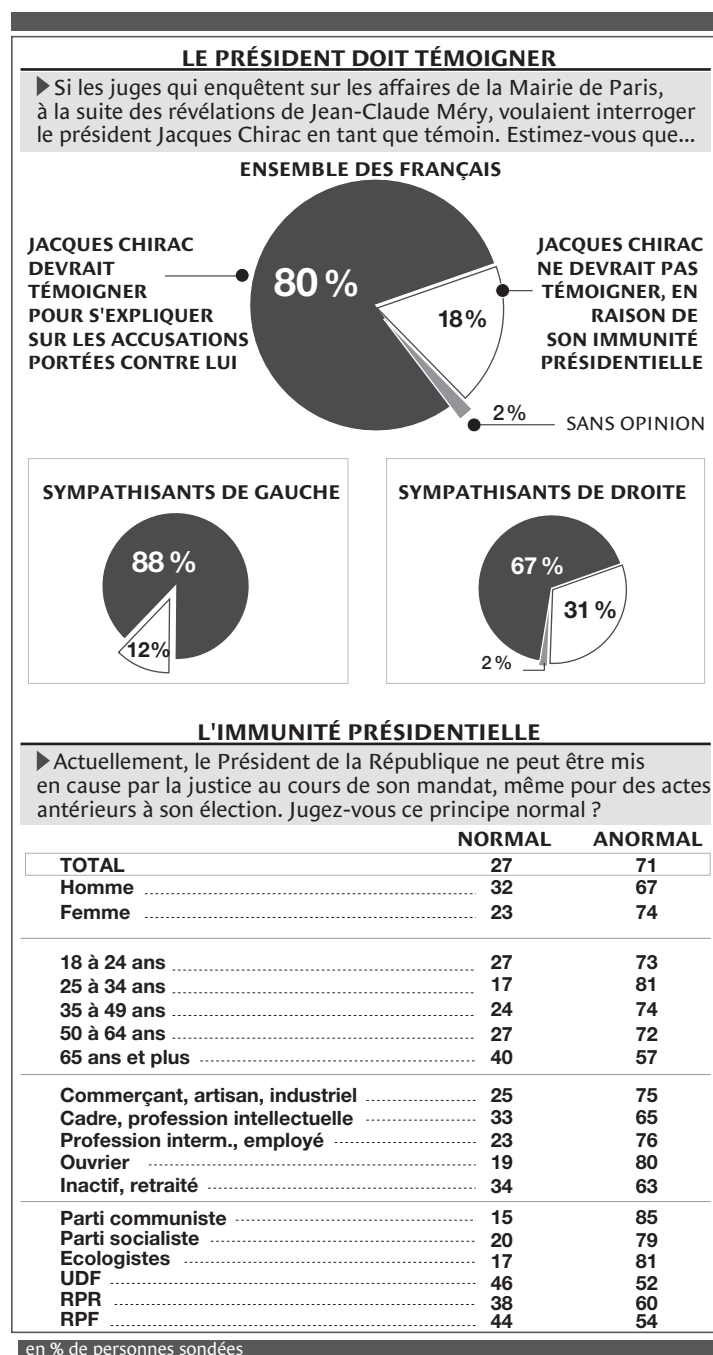
Selon un sondage de la Sofres pour « Le Monde », l'opinion publique souhaite massivement que le chef de l'Etat réponde, devant elle et devant la justice, aux questions posées par les accusations contenues dans la confession posthume du promoteur Jean-Claude Méry

DIX JOURS après la publication, dans nos colonnes, de la confession posthume de Jean-Claude Méry, financier occulte du RPR, quel est l'effet de cette « affaire » ? L'opinion publique est-elle indignée ou indifférente ? A-t-elle modifié son regard sur les responsables politiques ? Quel jugement porte-t-elle sur l'attitude du président de la République, mis en cause par ce témoignage ? Est-elle favorable à une amnistie des délits liés au financement politique ? Trouve-t-elle normale l'immunité dont bénéficie le chef de l'Etat pendant la durée de son mandat ? Autant de questions sur lesquelles l'enquête menée par la Sofres, pour *Le Monde*, apporte des réponses très éclairantes.

Certes, les Français n'ont pas été traumatisés par les révélations de Jean-Claude Méry et le tohu-bohu qu'elles ont déclenché ; cette placidité peut convaincre les partisans de la fermeté, dans l'entourage du chef de l'Etat, qu'ils ont eu raison. Mais la conséquence qu'ils tiraient de leur analyse – ni aveu, ni témoignage, ni repentance – est rendue caduque par les résultats du sondage de la Sofres : s'il y a aujourd'hui une chose que les sondés attendent, c'est bien que Jacques Chirac s'explique sur cette affaire, devant les Français comme devant les juges.

● **L'opinion partagée.** De façon très homogène, les personnes interrogées se partagent en deux groupes équivalents. Une moitié (49 %) se dit indignée par les affaires de financement des partis politiques révélées par la confession de Jean-Claude Méry ; une autre moitié se montre soit indifférente (16 %), soit indulgente puisque 34 % estiment qu'« on fait beaucoup de bruit pour pas grand-chose ». Lors d'enquêtes similaires de la Sofres en mai 1991 (au moment de l'affaire Urba sur le financement du PS) et en novembre 1994 (après la mise en examen et la démission de trois ministres du gouvernement de M. Balladur), les résultats étaient comparables (*voir ci-contre*). L'indignation est aujourd'hui un peu plus forte (6 points de plus qu'en 1991), mais elle ne submerge pas l'opinion.

● **Une manipulation politique.** De même, la moitié des sondés (49 %) estiment que le témoignage de Jean-Claude Méry sur sa cassette vidéo « est une manipulation politique pour nuire à Jacques Chirac », tandis que 40 % jugent qu'« il s'agit d'une révélation importante sur le financement du RPR ». Les deux tiers des sympathisants de droite, et un gros tiers de ceux de gauche (36 %), optent pour la thèse de la « manipulation » ; c'est également le cas d'une nette majorité de femmes (53 % contre 36 %), des plus de 50 ans (56 %) et surtout des plus



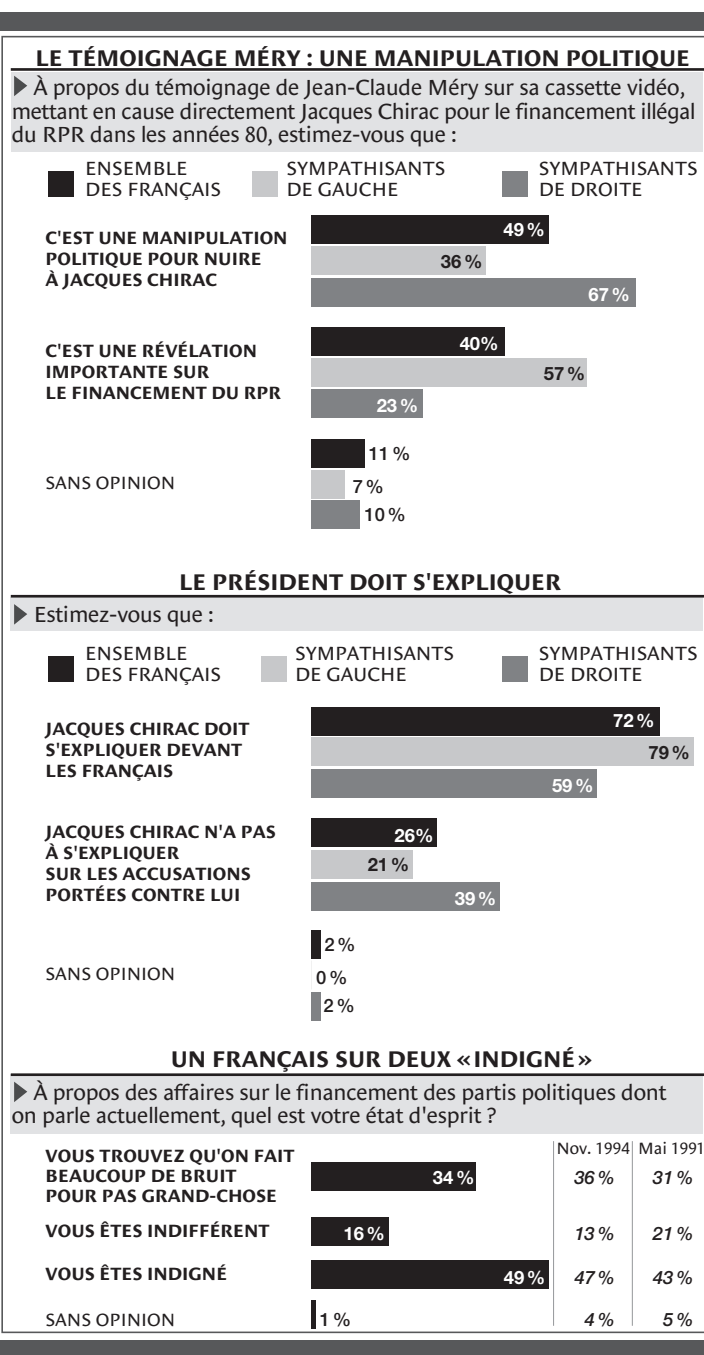
de 65 ans (62 %) ; au contraire, les hommes (45 %), les moins de 25 ans (58 %), les 25-34 ans (50 %) et les cadres (56 %) y voient une « révélation importante ».

● **« DSK » n'est pas crédible.** L'opinion publique est sans pitié pour Dominique Strauss-Kahn. Une personne sur cinq seulement (20 %) estime qu'« il dit la vérité mais a été négligent » lorsqu'il déclare avoir égaré la cassette que lui avait remise l'avocat de Jean-Claude Méry. Près de trois sur quatre au contraire (73 %, et 65 % chez les sympathisants socialistes) jugent qu'« il ne dit pas la vérité » et qu'« il voulait garder la cassette pour en faire ultérieurement un usage politique ».

Sur ces trois premiers points, les réponses des Français sont de nature à rassurer – au moins en partie – le chef de l'Etat. Sur tous les autres, en revanche, elles le

placent dans une situation très inconfortable.

● **Difficile d'accuser la presse.** Même si la moitié des Français voient dans le témoignage de Jean-Claude Méry une machine de guerre contre M. Chirac, une nette majorité (57 %) juge que la presse « a eu raison de le rendre public, en raison de l'importance des révélations » qu'il apporte, contre 40 % qui estiment qu'elle « a eu tort car il s'agit du témoignage d'un homme décédé depuis et qui ne peut plus être entendu par la justice ». Derrière ce résultat global, les disparités sont spectaculaires : les hommes (60 %), les plus jeunes (64 % à 70 % entre 18 et 49 ans), les cadres (70 %), ceux qui s'intéressent beaucoup à la politique (72 %) et les sympathisants de gauche (71 %) font crédit à la presse de son attitude. A l'inverse, les femmes (47 %), les



Mais elle est à peine moins forte chez les sympathisants du RPR (75 %).

● **La nécessité de s'expliquer.** Presque aussi massif est le sentiment des personnes interrogées que le président de la République « doit s'expliquer devant les Français » (72 %), contre 26 % seulement pour qui il « n'a pas à s'expliquer sur les accusations portées contre lui ». Les femmes (75 %) et les plus jeunes (80 % des 25-34 ans) et les sympathisants de gauche (79 %) sont les

### Scepticisme sur le financement des partis politiques

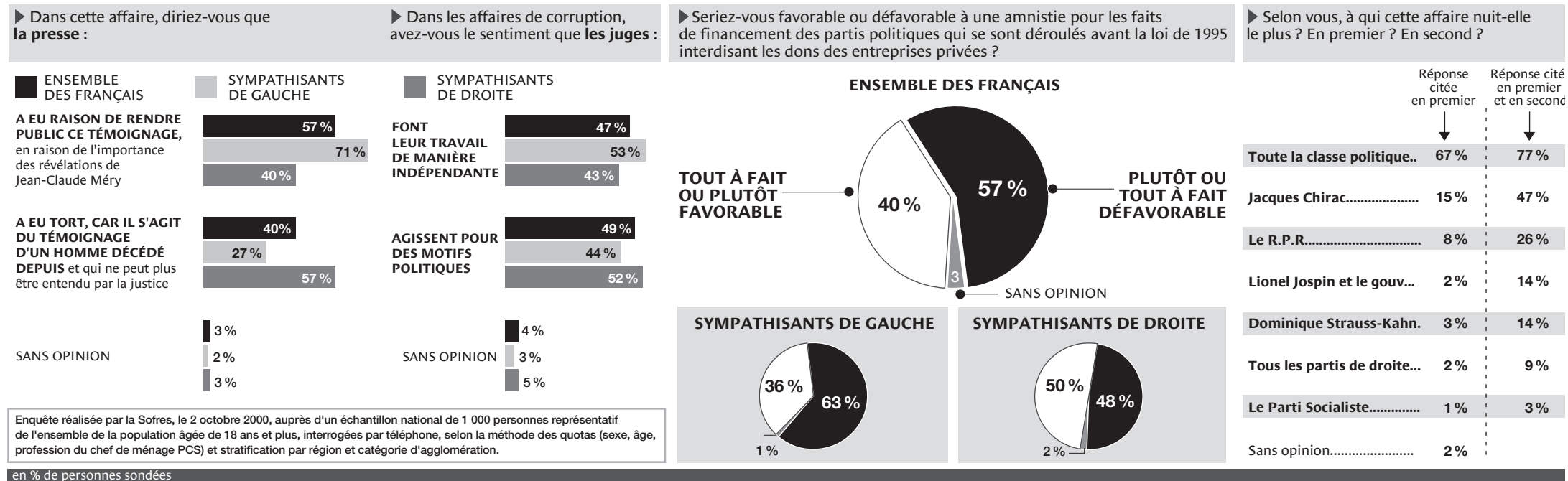
Les Français approuvent massivement l'interdiction du financement des partis politiques par les entreprises, décidée en 1995 : 76 % d'entre eux pensent que c'est « une bonne chose », contre 21 % d'avis contraire. Cette appréciation est également répandue à gauche et à droite. Cependant, ils demeurent sceptiques sur la portée de la législation sur les financements politiques : 62 % d'entre eux estiment que, « depuis que les dépenses électorales sont plafonnées et que les entreprises privées ne peuvent plus financer les partis », il « n'y a pas eu vraiment de changement ». Seuls 33 % jugent qu'« il y a eu un certain assainissement du financement de la vie politique ». Les hommes (42 %) sont nettement plus confiants que les femmes (25 %) dans l'efficacité de la législation. Le financement des partis par l'Etat n'est considéré comme « une bonne chose » que par 48 % des Français ; 50 % pensent que ce n'est « pas une bonne chose ». Là encore, les femmes sont plus difficiles à convaincre (57 %) que les hommes (41 %).

plus nombreux à attendre une explication, mais, là encore, les proches du RPR ne sont pas vraiment en reste (62 % favorables à une explication présidentielle).

● **Ni amnistie ni chambardement politique.** Le souhait massif que Jacques Chirac s'explique, à la fois devant les Français et devant les juges, est d'autant plus gênant pour le chef de l'Etat que les sondés sont défavorables à l'hypothèse d'une amnistie (57 % contre 40 %, la droite elle-même étant partagée par moitié sur ce point). De même, et beaucoup plus massivement, ils écartent l'hypothèse d'une sortie de crise politique : 4 % seulement souhaitent des élections législatives anticipées et 6 % une présidentielle anticipée, tandis que 89 % souhaitent que ces deux scrutins soient maintenus, comme prévu, en 2002.

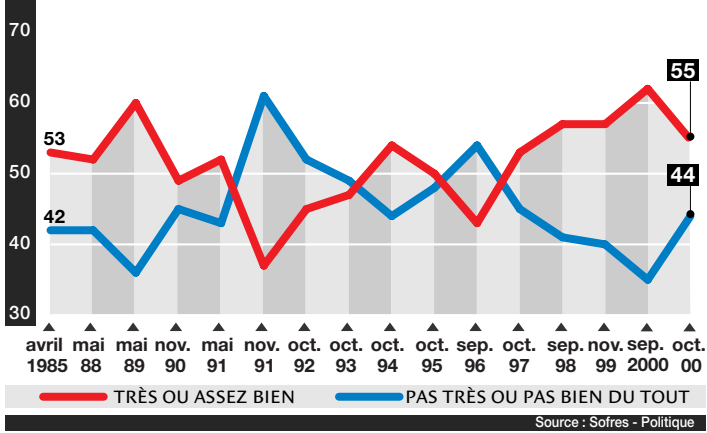
Gérard Courtois

### Les Français ne sont pas favorables à une amnistie dans les affaires de financement politique



## Les Français jugent le fonctionnement de leur démocratie

Estimez-vous qu'actuellement, la démocratie fonctionne...



## Un regard critique sur la politique

POUR la première fois depuis l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon, la proportion des Français pour qui la démocratie fonctionne « très bien » ou « assez bien » (55 %) connaît une baisse (-7 points par rapport à une enquête similaire réalisée du 23 au 25 août pour des journaux de province) et, corrélativement, la part de ceux qui jugent qu'elle ne fonctionne « pas très bien » ou « pas bien du tout » (44 %) augmente (+7 points). Cette question, posée par la Sofres au moins une fois par an depuis douze ans, mesure d'une manière assez générale comment l'opinion estime être gouvernée. On ne s'étonnera donc pas que l'électorat de gauche soit plus satisfait (62 %) que celui de droite (54 %). Mais il est significatif que la dégradation soit d'ampleur équivalente à droite et à gauche, où les insatisfaits augmentent respectivement de 7 et 8 points. L'écart entre les hommes et les femmes s'accroît : 50 % des femmes (-8), contre 62 % des hommes (-4), jugent que la démocratie fonctionne bien. 49 % (+12) des femmes sont d'avis contraire, contre seulement 38 % (+5) des hommes.

La politique, d'une manière générale, a perdu de son lustre. Lorsqu'on leur soumet une liste d'adjectifs pour qu'elles qualifient le sentiment qu'elle leur inspire, les personnes interrogées continuent de placer en tête la « méfiance

(48 %). Ce sentiment est nettement moins cité (-16 points) qu'en septembre, tandis que l'« espoir » (25 %) est maintenant talonné par le « dégoût » (24 %, +7). Vient ensuite l'« intérêt » (23 %), suivi de l'« ennui », qui, avec 18 %, n'a jamais été aussi bas et a reculé nettement par rapport à septembre (-7).

Pour autant, la divulgation du témoignage posthume de Jean-Claude Méry n'a pas bouleversé l'appréciation des Français sur le degré d'honnêteté des politiques. Comme en septembre, ils sont 64 % à juger qu'« en règle générale les élus et les dirigeants politiques sont plutôt corrompus ». Depuis dix ans, cette réponse n'a été plus élevée qu'une fois, en mai 1991. Ceux qui croient en revanche les politiques « plutôt honnêtes » passent de 28 % à 33 %. Les personnes selon qui « il y a de plus en plus de corruption » (15 %) sont en recul de 13 points par rapport à une enquête de novembre 1994, alors que la majorité de droite d'alors était secouée par la mise en cause de plusieurs de ses ministres. 62 % des personnes interrogées (+9) pensent qu'« il n'y a pas plus de corruption, mais qu'on en parle davantage », tandis que 23 % (+8) jugent qu'« il y en a plutôt moins » et que « ce sont des affaires assez anciennes qui sortent maintenant ».

Cécile Chambraud

## Rentrée parlementaire, à la recherche de « la » question qui intéresse les citoyens

CETTE FOIS-CI, la droite ne chahutera pas les ministres, la gauche ne lancera pas des noms d'oiseau à l'opposition, les deux camps ne feront pas claquer les

## RÉCIT

A droite comme à gauche, on voulait s'efforcer de tourner la page de l'« affaire »

pupitres. Cette fois-ci, promis, juré, la séance des questions au gouvernement sera digne et calme. Et elle l'a été. Ce n'est pas seulement une bonne résolution de rentrée. Mardi 3 octobre, une grande majorité de députés veut tourner la page de l'affaire « Méry-Strauss-Kahn ». « Les Français nous regardent » : chacun a cette formule à la bouche pour justifier le silence sur le sujet, du moins dans l'Hémicycle. Il faut de belles images pour la télévision, qui transmet en direct la séance des questions d'actualité, les mardis et mercredis. Alors, au diable la « cassette » ! Place aux « sujets essentiels » pour les « gens ».

Mardi matin, les différents groupes de la majorité et de l'opposition sélectionnent avec soin les questions qui seront posées, l'après-midi, au gouvernement. Chez les socialistes, les candidats se bousculent pour interpeller Hubert Védrine sur la situation en Israël et en ex-Yougoslavie. Lors de la réunion du groupe UDF, Renaud Donnedieu de Vabres (Indre-et-Loire) prend la parole pour réclamer « de la dignité » pendant la séance de questions. Candidat à la mairie de Tours, M. Donnedieu de Vabres raconte qu'il a passé une bonne partie de son week-end à distribuer, dans la rue, un questionnaire sur la ville. Ce micro-trottoir l'a confirmé dans l'idée que les Français attendent autre chose qu'une bataille sur la « cassette », dans l'Hémicycle, en direct à la té-

lévision. En bon opposant, il ajoute que, « ce que les gens ont retenu, c'est l'affaire Strauss-Kahn ». Les centristes décident d'interroger le gouvernement sur l'assurance-chômage et sur les accords de Matignon pour la Corse (lire page 8). Au RPR, le bureau du groupe, sûr que le PS ne parlera pas de l'« affaire », choisit d'intervenir sur la Serbie et l'assurance-chômage. Ce dernier sujet est aussi retenu par les communistes, avec le conflit israélo-palestinien.

Ailleurs, l'ambiance est un peu différente. Lors de la réunion du groupe Radical, Citoyen et Vert, Jean Rigal (PRG, Aveyron) indique qu'il souhaiterait poser une question, « mercredi », sur l'immunité de Jacques Chirac. Le président du groupe, Bernard Charles (PRG, Lot), le soutient. « Demain, on va pilonner ! », assure-t-il dans les couloirs. Noël Mamère (Gironde), porte-parole des députés Verts, n'est pas là. De toute façon, les écologistes ne veulent pas interpeller le gouvernement, mardi, sur les affaires. Le tour de parole du groupe RCV est mal placé, en dernière position, juste avant la levée de la séance. A cette heure-là, l'Hémicycle commence à se vider, et les journalistes se hâtent dans la salle des Quatre-Colonnes.

A peine élu, vers midi et demie, le nouveau président du groupe DL, Jean-François Mattei (lire page 8) suggère que Philippe Houillon (Val-d'Oise) interroge le gouvernement sur l'« affaire DSK ». Comme ses collègues, le député des Bouches-du-Rhône est convaincu que les électeurs ont été frappés, non par les révélations de Jean-Claude Méry sur le financement occulte du RPR, mais par l'ampleur de la transaction fiscale dont aurait bénéficié le couturier Karl Lagerfeld.

A 15 heures, l'hémicycle est plein à craquer. La séance démarre dans une ambiance calme et sérieuse, avec quatre questions consensuelles du groupe socialiste. Le si-

lence se fait quand Alain Juppé (RPR, Gironde) interpelle le ministre des affaires étrangères sur la Serbie. En cette rentrée difficile, Lionel Jospin se dit « heureux de revenir devant les parlementaires », avant de répondre à Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne) sur la Corse. Longuement, trop longuement au goût de M. Houillon, qui regarde sa montre. Aura-t-il le temps de prendre la parole ?

Enfin, son tour arrive. Sa question, « celle qui intéresse tous les citoyens », concerne la transaction fiscale « sur mesure » dont a bénéficié « un grand couturier ». « On nous a expliqué que c'était une pratique habituelle et une victoire pour le Trésor public (...). Beaucoup de salariés aimeraient pouvoir négocier leur impôt avec le ministre ! Seuls quelques initiés semblent connaître la bonne méthode. Dites-nous comment ça marche ? », demande, très calmement, M. Houillon au ministre de l'économie et des finances.

## « ON N'EN RESTERA PAS LÀ »

Tout le monde, sur les bancs, s'attendait à un ton plus agressif. Laurent Fabius n'a aucun mal à rappeler que « chaque année, il y a trois millions de réclamations fiscales, dont deux mille remontent à l'administration centrale, voire à l'autorité ministérielle ». « Pour la question allusive, continue-t-il en faisant un geste de la main, la justice est saisie du dossier. » Il conclut par une pirouette sur... la baisse de 120 milliards de francs d'impôts sur trois ans annoncée par Bercy. La gauche est ravie, le RPR et l'UDF sont soulagés.

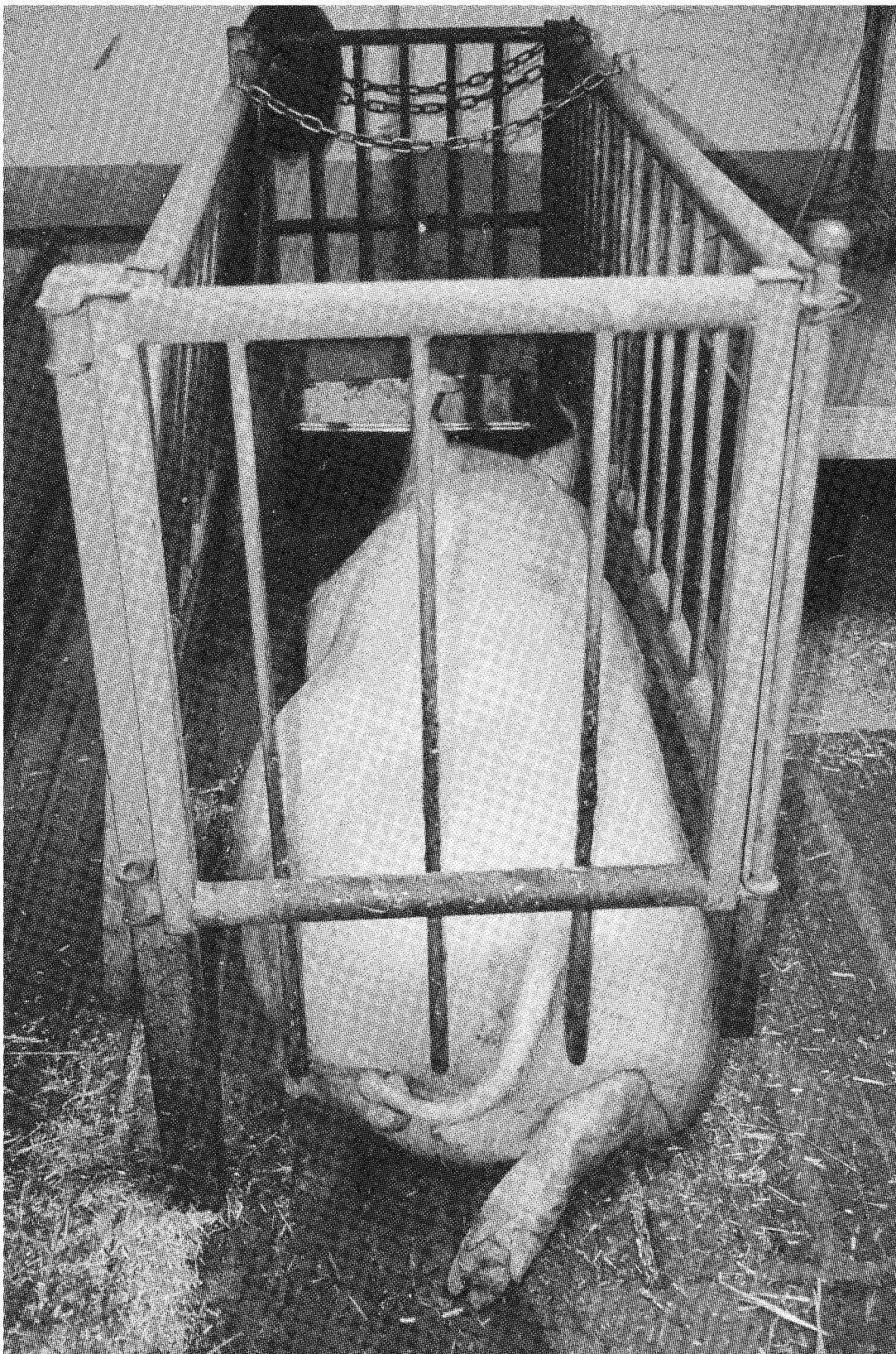
Claude Goasguen, lui, est agacé. « La prochaine fois, je la poserai tout seul, la question », s'exclame, dans les couloirs, le porte-parole de DL. « On n'en restera pas là, on posera d'autres questions. Ne rien dire, c'est la connivence dans le silence ! », affirme le député de Paris. « Sur les radios, dans la presse, les socialistes continuent de matraquer

Chirac », ajoute-t-il, en dénonçant ce « double langage ».

Le débat sur l'immunité du président de la République fait recette, dans les couloirs. M. Mamère promet que « la semaine prochaine, les Verts poseront une question sur l'immunité de Chirac. Il ne doit pas échapper à la justice, il est le premier des citoyens », ajoute l'élu de Bègles. Il faut laisser « le président et les ministres gouverner. Foutre en l'air la protection juridique du président pendant qu'il gouverne, c'est pour moi extrêmement dangereux », plaide, en revanche, Pascal Clément (DL, Loire). Mais, ajoute-t-il un peu las, « la démagogie est reine dans cette affaire ». Faut-il que le président soit entendu par un juge d'instruction ? « Cela serait désastreux pour la crédibilité de la France à l'étranger. Cela ne se justifie pas aujourd'hui. Je suis pour une certaine protection du président de la République », estime l'ancien ministre de la santé Claude Evin (PS, Loire-Atlantique).

En fin d'après-midi, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), reçoit l'ensemble de la gauche « plurielle » à l'hôtel de Lassay. Le premier ministre, toujours soucieux de câliner sa majorité, s'est invité au dernier moment. Il reste une demi-heure, parle aux uns et aux autres. En présence de nombreux ministres, M. Jospin explique que, « compte tenu de l'état de décomposition de la droite, la gauche est le seul élément de stabilité dans cette législature et a un rôle primordial à jouer ». Il invite les députés à être « plus unis derrière le gouvernement ». On ne parle plus des affaires, mais chacun se comprend à demi-mot : ouf !, la droite n'a pas dégainé. « Quand Juppé parle sur la Serbie, on peut dire que le RPR a remballé ses armes », résume un dirigeant du PS, devant M. Jospin. Qui acquiesce.

Service France



# L'HOMME EST VACHE AVEC LES PORCS.

Aujourd'hui, les cochons et notamment les truies sont élevés dans des conditions

accablables. A peine nés, les porcelets sont mutilés, des opérations qui impliquent coupe et castration sans anesthésie. La truie est isolée dans une cage étroite, où elle ne peut ni marcher, ni se retourner sur elle-même, sans air frais et sans le moindre brin de paille.

Après l'opération de l'insémination artificielle à répétition pour mettre bas un maximum de porcelets, après un allaitement écourté, elle est rapidement privée de ses petits pour être de nouveau inséminée. Et après 3 ans de ce régime, épuisée, amaigrie, elle finit à l'abattoir. Voilà le mode d'élevage cruel des porcs dans certains pays européens.

D'autres modes d'élevage ont été adoptés par les pays de la Communauté et déjà par les pays en développement. Ils offrent aux porcs un espace plus grand, avec assez de place pour bouger et de la paille pour se coucher.

Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne se réuniront bientôt pour adopter une nouvelle législation. Il faut que cette nouvelle directive impose de meilleures conditions de vie pour les cochons.

Les associations françaises de protection des animaux demandent à Monsieur le ministre de l'Agriculture de soutenir l'interdiction, dans l'Union européenne, de l'élevage des truies en stalle et des mutilations des porcelets.

Pour soutenir cette campagne, envoyez cette annonce à Monsieur le ministre de l'Agriculture, 78 rue de Varenne, 75007 Paris. Pour recevoir davantage d'informations, appelez le : 03 87 36 46 05 ou visitez <http://perso.wanadoo.fr/campagneporcs>



## HALTE À L'ÉLEVAGE DES TRUIES EN STALLE

Avec le soutien de :

La Confédération Nationale des SPA de France, le Conseil National de la Protection Animale, la Fondation Brigitte Bardot, la Fondation Ligue Française des Droits de l'Animal, l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs, la Protection Mondiale des Animaux de Ferme, la Société Protectrice des Animaux, Eurogroup for Animal Welfare









## Dans une clinique des Pays-Bas, la détresse des Françaises hors délai

HEEMSTEDÉ

de notre envoyée spéciale

Le père, la tante, l'oncle, se sont relayés au volant durant les douze heures de trajet. Ils viennent de

### REPORTAGE

Après un long trajet, les femmes trouvent ici « quelqu'un qui ne les juge pas »

Morlaix (Finistère), se sont tous cotisés pour réunir les 2 600 francs requis pour l'avortement d'Emilie, seize ans, qui pleure en silence dans son lit, peu après l'intervention. Nous sommes dans une clinique privée d'Heemstede, non loin de La Haye, aux Pays-Bas.

Lorsque Emilie s'est avoué à elle-même qu'elle était enceinte, il était déjà trop tard pour une IVG en France : d'une voix éteinte, Marie-Laure, quarante-deux ans, sa tante, raconte le « cauchemar » qu'elle a vécu ces derniers jours. Parce que « la petite », qui réside chez son père divorcé, n'utilisait aucun moyen de contraception autre qu'un préservatif de temps en temps. Parce qu'elle a truqué son premier test de grossesse. « Plus tard, elle nous a expliqué que dans sa tête, elle n'osait pas se l'avouer. Qu'elle espérait trouver une solution toute seule... » Au second test, bien utilisé cette fois-ci, Emilie a enfin réalisé qu'elle attendait un enfant, et qu'elle ne voulait à aucun prix le garder. Seule solution, donnée au Planning familial : un centre d'orthogénie néerlandais, anglais ou espagnol, qui bénéficie de délais légaux d'intervention plus larges. « C'est lourd, ce trajet vers les Pays-Bas, avec ce qu'on a en tête, en tant que femme, cette douleur qu'on ressent à la place de la petite », témoigne la tante.

La Beahuis & Bloemenhovekliniek, jolie maison début de siècle en brique rouge, est une clinique privée au statut de fondation sans but lucratif, créée il y a presque trente ans. Une institution aux Pays-Bas, ouverte avant même la légalisation de l'avortement et défendue par un sit-in de dizaines de femmes, dans les années 70, lorsqu'un gouvernement conservateur tenta de la fermer. Depuis 1981, la loi néerlandaise a fixé le délai légal pour l'IVG à vingt semaines de grossesse. « Sur cela, on est très strict », insiste le directeur, le docteur Daan Schipper. Selon le degré d'avancement de la grossesse, l'avortement, effectué par des médecins généralistes qui sont formés ici durant quatre années, coûte aux patientes de 2 600 à 4 200 francs. Passé douze semaines d'aménorrhée, l'IVG est un acte « compliqué », reconnaît le docteur Schipper. « Mais à sept ou huit semaines, aussi, c'est compliqué. Il suffit d'être professionnel. »

### 10 % DE MINEURES

Dans la chambre jouxtant celle d'Emilie, Anne, trente-deux ans, émerge doucement de son anesthésie générale. La jeune femme confie, en retenant ses larmes, avoir eu « une relation extraconjugale d'une nuit avec une personne de couleur. Je ne pouvais pas assumer que cet enfant ne soit pas celui de la personne désirée. D'autant que cela ne serait pas passé inaperçu... » Son concubin est en bas, qui l'attend. « Nous avons mis cinq heures, en voiture, de Paris. Départ 2 heures, arrivée 7 heures ». L'intervention a eu lieu à 11 h 30. Anne sortira de la clinique en milieu d'après-midi. « J'ai dû prendre une

semaine de congé, parce que j'imagine que je ne me sentirai pas bien demain. Ici, les gens sont chaleureux, proches de nous, et les médecins sont évolués. En France, j'ai vu des gynécos pas très diplomates, qui portaient des jugements sur ma "partie de jambes en l'air", essayaient de me convaincre de garder l'enfant. »

L'accueil, à la Beahuis & Bloemenhovekliniek, est particulièrement soigné « pour que les femmes qui entrent trouvent quelqu'un d'humain, qui ne les juge pas », explique Maria Francès, infirmière en chef : « Elles ont souvent été mal reçues dans les hôpitaux, ou abandonnées par leur gynécologue. Du coup, beaucoup de femmes qui savent parfaitement ce qu'elles veulent se sentent quand même coupables. » Les infirmières ont toutes plus de quarante ans, s'expriment indifféremment en français, allemand, anglais. La salle d'attente tient du salon de thé, avec ses fauteuils en osier disposés autour de petites tables rondes. Entre les chambres, une grande table de bois permet aux patientes de se restaurer et de faire connaissance.

« Elles ont dû trouver notre adresse. Puis, souvent, prendre à Paris un train de nuit pour La Haye, où elles sont arrivées à 6 heures, et ont encore dû changer de train, note Maria Francès. Aller dans un pays dont on ne parle pas la langue pour quelque chose de médical, et de compliqué, c'est dur ! » Devançant les Allemandes, les Hollandaises et les Autrichiennes, les Françaises, premières patientes de la clinique (41 % des femmes reçues), viennent toujours plus nombreuses. Elles étaient 829 en 1996, 1 283 en 1999, et déjà 822 au premier semestre 2000. En majorité d'origine maghrébine, elles ont le plus souvent entre vingt et trente ans. Dans environ 10 % des cas, elles sont mineures, et donc censées fournir une autorisation parentale. Le directeur de la clinique ne s'avoue pas très regardant sur la signature apposée au bas du document. « C'est déjà tellement dur, notamment pour les jeunes filles d'origine turque, de passer une nuit ici. »

### « DES VIES CHAOTIQUES »

Ces femmes ont commis des négligences dans l'utilisation de leur pilule, ou ont vu leur partenaire les quitter. « Beaucoup de vies sentimentales et professionnelles assez chaotiques, résume M<sup>me</sup> Francès. Des milieux sociaux défavorisés : chômeuses, travailleuses précaires, femmes sans-papiers. On a le sentiment que, pour celles qui ont les moyens, il y a des solutions en France, dans les cabinets privés. » L'évolution de la loi française sur l'IVG, qui porterait le délai légal à douze semaines de grossesse, n'aurait que peu d'impact, ici, où seule une petite minorité de patientes vient avec une grossesse inférieure à treize semaines.

Ainsi, en 1999, la clinique a accueilli 17 Françaises dont la grossesse se situait entre trois et onze semaines, 851 Françaises entre douze et quinze semaines, 415 entre seize et vingt semaines. Pour la direction de la clinique, il est temps d'harmoniser les législations européennes, ou, pour le moins, de faire en sorte que l'IVG soit remboursée quel que soit le pays de l'Union où elle est effectuée : « Les femmes, qui ont pour l'instant tant de mal à réunir de l'argent, viendraient plus vite. On ne les verrait plus aussi souvent arriver en pleurs, enceintes de vingt semaines. »

Pascale Krémer

# L'opposition laissera chaque député voter en conscience les textes sur la « pilule du lendemain » et l'IVG

LE PRÉCÉDENT malheureux du pacs n'a pas fini de se faire sentir sur la droite dès qu'elle aborde des sujets dits « de société ». Divisée sur l'attitude à adopter face au pacte civil de solidarité, l'opposition était apparue dépassée, courant après une évolution des mœurs approuvée par une partie de son électoral. Comment être de droite sans être « réac » ou, plus simplement, coupé des réalités ? La question va de nouveau tarauder le RPR, l'UDF et Démocratie libérale (DL) avec le projet de loi sur l'IVG, adopté mercredi 4 octobre en conseil des ministres, et la proposition de loi socialiste rétablissant la délivrance de la « pilule du lendemain » (NorLevo) en milieu scolaire, soumise jeudi aux députés.

Liberté de vote ! Voilà la règle qui prévaut sur ces textes, au sein des trois groupes de l'opposition. « Nous voulons pratiquer une tolérance concrète », souligne Anne-Marie Idrac, députée (UDF) des Yvelines. « Il faut sortir des dogmes et affirmer une vision moderne des choses. Nous ne nous situons pas au niveau des principes moralisateurs, nous prenons en compte la détresse des jeunes filles », assurent plusieurs députés centristes. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée, et ancien secrétaire d'Etat à la santé, estime qu'« on s'achemine vers un vote positif sur le NorLevo ».

Seule Christine Boutin a déjà annoncé qu'elle votera contre. « Je ne me positionne pas sur le plan moral, mais sur celui de la santé publique, dit la députée (app. UDF) des Yvelines. Donner des hormones à hautes doses, c'est inquiétant. » Marie-Thérèse Boisseau (Ille-et-Vilaine) réfute un argument qui, selon elle, ne résiste pas à l'analyse scientifique : le NorLevo a peu d'effets secondaires s'il n'est pas pris fréquemment. « Je suis cent fois pour », assure cette biologiste de formation, qui sera la porte-parole de l'UDF sur le texte. Elle défendra cependant des amendements pour réaffirmer le rôle des infirmières scolaires, qui devront « assurer un soutien psychologique », « veiller à la mise en œuvre d'un soutien médical » et, le cas échéant, délivrer le NorLevo aux majeurs.

Le groupe DL est sur une position d'abstention critique. « Ce texte est intéressant pour répondre aux cas de détresse, mais il ne dit rien sur le suivi médical et comporte un risque de banalisation de la contraception d'urgence », regrette Bernard Perrut (Rhône), porte-parole du parti d'Alain Madelin sur cette proposition de loi. Quant au RPR, il a désigné, avec Françoise de Panafieu, une porte-parole plutôt favorable au texte sur le NorLevo. « Je voterai cette proposition en défendant un certain nombre d'amendements », a précisé la députée de Pa-

ris. Elle veut rappeler que cette pilule ne peut tenir lieu de substitut à une contraception régulière, et que les professionnels sociaux et de santé doivent bénéficier d'une formation spécifique.

De nombreux députés de droite devraient s'abstenir en mettant en avant la faible médicalisation qui entoure la délivrance du NorLevo. Pour sa part, Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire) affichera, sur le NorLevo comme sur l'IVG, sa détermination : « Oui à la contraception d'urgence, oui à l'IVG à douze semaines et oui, dans les deux cas, à la suppression de l'autorisation parentale. »

### « APPROCHE TROP IDÉOLOGIQUE »

Les débats sur l'IVG risquent d'être moins consensuels. « Nos collègues socialistes ont une approche trop idéologique », jugent plusieurs députés de droite. « Passer de dix à douze semaines, je suis contre », tranche M<sup>me</sup> Boisseau. « Avec des diagnostics de plus en plus précoces, on ne peut écarter le risque d'eugénisme », ajoute-t-elle, en reprenant l'argument du professeur Israël Nisand. « Le fond du problème, c'est l'insuffisance des services publics pratiquant les IVG. Trop de femmes ne sont pas accueillies à temps. Pour que les avortements soient plus précoces, il faut revoir les structures ; pour celles qui ont dépassé la durée légale pour des raisons

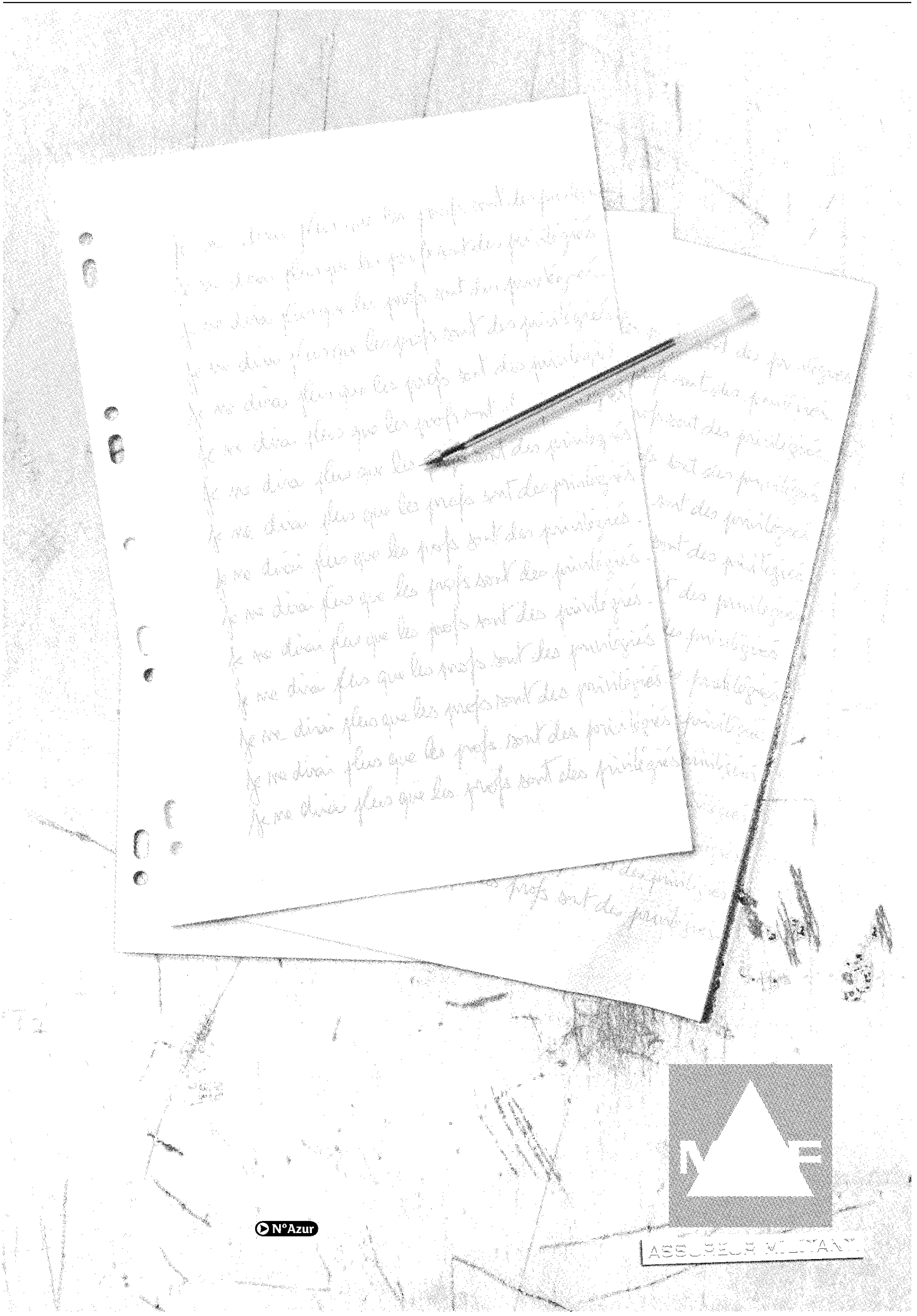
médicales ou psychosociales, il faut pratiquer l'IVG dans quelques centres régionaux. »

M<sup>me</sup> de Panafieu ne votera pas le projet sur l'IVG car l'allongement de la durée légale ne « correspond pas au problème posé ». Elle juge pourtant envisageable de passer outre l'autorisation parentale pour les jeunes filles mineures afin que soient prises en compte « certaines difficultés familiales ».

M<sup>me</sup> Boutin se lance, elle, dans le combat contre l'IVG : « Je veux d'abord hurler contre le silence qui entoure la souffrance des femmes qui avortent. » Elle souligne la nécessité d'« une information complète sur l'IVG et ses conséquences médicales et psychologiques », ainsi que sur les « aides matérielles » que peuvent recevoir les « femmes enceintes en situation de détresse ».

Le débat sur l'IVG n'a pas encore eu lieu au sein du groupe RPR, mais son président, Jean-Louis Debré, va demander au président de l'Assemblée, Raymond Forni (PS), de saisir le Comité national d'éthique pour les sciences de la vie. Enfin, certains, à droite, devraient attaquer le gouvernement au sujet de l'autorisation parentale, qui, si elle est maintenue dans le projet Aubry, ne serait plus la condition sine qua non pour qu'une adolescente puisse avorter.

Jean-Michel Bezat





# L'Europe pousse les régions à « parier sur l'intelligence »

A travers les aides apportées par ses fonds structurels, la Commission de Bruxelles veut favoriser les projets axés sur les technologies innovantes. Objectif : prévenir l'apparition de nouveaux déséquilibres territoriaux, tout en renforçant la position de l'Union

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Une idée, une méthode et un peu d'argent : telle est l'offre de la Commission de Bruxelles aux régions européennes qui acceptent de relever le pari de la société de l'information. Il ne s'agit pas, ou pas encore, d'une condition *sine qua non* de toute intervention de la politique régionale de l'Union européenne, par le biais des fonds structurels, mais l'incitation est forte : une composante « actions innovantes » doit désormais faire partie de chaque projet de financement. Certes plusieurs régions n'ont pas attendu l'initiative de Bruxelles pour exploiter les « niches » de la nouvelle économie. Mais, outre qu'elles le font souvent de manière empirique, sans véritable stratégie d'ensemble, bien d'autres n'ont pas encore pris le virage des autoroutes de l'information et de l'innovation.

Aux unes et aux autres, les services du commissaire européen chargé de la politique régionale, Michel Barnier, s'efforcent de montrer, exemples à l'appui, que l'économie de la connaissance, basée sur la technologie et le capital

intellectuel, a supplanté l'économie manufacturière, grande consommatrice d'énergie et de matières premières. La nouvelle économie, elle, prospère là où vit une main-d'œuvre qualifiée et éduquée, et où existent des possibilités d'apprendre tout au long de sa vie.

A ne pas tirer les conséquences de cette « nouvelle donne », l'Europe risquerait d'accroître les disparités entre ses régions, de réduire à néant le rattrapage opéré par les fonds structurels, bref, de favoriser l'émergence d'une nouvelle géographie économique foncièrement déséquilibrée. Car les régions qui affichent de forts handicaps sont celles qui ont une faible capacité d'innovation. Il ne s'agit pas, pour autant, de renoncer aux fonds structurels, qui continueront à encourager une croissance durable et créatrice d'emplois dans les régions les moins favorisées, mais de reconnaître le rôle économique fécond des politiques du « savoir » (recherche, innovation, éducation et formation), et surtout d'assurer la transition entre les « réalisations scientifiques et technologiques de

haut niveau » et les « réusites industrielles et commerciales ».

Premier axe de travail : l'évaluation du potentiel économique et des carences de la région intéressée. Ensuite, la sensibilisation des autorités nationales et régionales, comme des agents économiques (en particulier les PME), aux impacts positifs – voire aux risques – de la société de l'information.

« Nous créons des synergies, des rapprochements. En fait, nous faisons de l'ingénierie sociale »

Mikel Landabaso

La Commission propose un accompagnement financier de 250 000 euros pour démarrer chaque projet entrant dans le cadre des programmes « Stratégie

d'action régionale » (RIS) et « Initiative pour une société de l'information régionale » (RISI). En termes budgétaires, cet effort ne représente que 0,40 % des 213 milliards d'euros alloués cette année aux fonds structurels. Le programme RIS, qui a pour objet de développer des « bouquets d'activités compétitives », est financé par l'article 10 du Fonds européen de développement régional (Feder). Cela signifie qu'il ne s'applique qu'aux régions où au moins 50 % de la population vit dans une zone éligible aux objectifs régionaux des fonds structurels.

Depuis 1994, près de cent régions européennes se sont engagées à entreprendre, ou ont déjà développé, une stratégie régionale relative à la promotion de l'innovation. Castille-Leon, Lorraine, Halle-Leipzig-Dessau, Macédoine centre, pays de Galles, Basse Autriche, Aragon, Estrémadure, Pays basque, Auvergne, Shannon, Abruzzes, Pouilles... autant de régions ayant fait l'objet d'un programme RIS. Dans le Limbourg (Pays-Bas), par exemple, plus de 144 projets, un système de conseil et un système d'investissement ont

été mis en œuvre, impliquant quelque trois mille entreprises. Quant à l'objectif final du programme RISI, il vise à faire du concept de « société de l'information » une partie intégrante du développement régional et des politiques d'emploi dans les régions les moins favorisées. Cette méthodologie, qui se fonde notamment sur un étroit partenariat public/privé, a déjà été adoptée par vingt-deux régions européennes.

Sur le terrain, la Commission sert avant tout d'interface, de lien, entre tous les acteurs. « Nous occupons une place unique : nous sommes les seuls à avoir une vue d'ensemble de ce qui se fait en Europe. Nous ne sommes donc pas directs, au contraire, nous appliquons la subsidiarité. Nous disons aux acteurs économiques : "Ne dépensez pas tant d'argent pour faire du béton et de lourdes infrastructures, pariez sur l'intelligence. La société de l'information peut créer de la valeur ajoutée dans votre région, accroître la compétitivité de vos entreprises" », résume Mikel Landabaso, administrateur à la direction de la politique régionale. La Commission s'efforce de favoriser

un partenariat aussi large que possible, en rassemblant industriels, universitaires, centres de recherche, représentants du secteur public, municipalités, etc. Ces différents intervenants se livrent à un diagnostic de leur région. Des « audits d'innovation » sont menés, des projets pilotes ayant fait leurs preuves analysés.

Grâce à cette « intelligence collective », une véritable stratégie peut être mise en œuvre. « Nous créons des synergies, des rapprochements : trop souvent, dans une même région, vous avez plusieurs chambres de commerce qui ne se parlent pas, des PME qui n'ont pas fait la démarche de mettre leurs ressources en commun. En fait, nous faisons de l'ingénierie sociale », ajoute M. Landabaso. Cette approche pragmatique, qui vise à renforcer la cohésion et la compétitivité des régions, a été un thème essentiel du sommet européen réuni, en mars, à Lisbonne. Le but est clairement défini : permettre au Vieux Continent de rattraper son retard sur la « nouvelle économie » américaine.

Laurent Zecchini

## L'Ile-de-France est priée d'intégrer la nouvelle économie dans ses projets

UNE VISITE à Bruxelles vaut souvent de longues explications. Il y a quelques mois, Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, est sorti ébranlé d'une rencontre avec Michel Barnier : le commissaire européen chargé de la politique régionale lui a demandé d'intégrer les critères de la nouvelle économie dans les demandes d'aides européennes de sa région. « Nous sommes très en retard, il va falloir revoir notre copie pour que les nouvelles technologies figurent plus clairement dans les dossiers envoyés à Bruxelles », expliquait M. Huchon après son rendez-vous.

Alors que l'Union européenne (UE) a décidé de débloquent un milliard de francs de fonds structurels pour vingt-sept communes en difficulté de Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et des Hauts-de-Seine, les « documents uniques de programmation » (Docup), élaborés conjointement par les services de l'Etat et de la région Ile-de-France, présent, aux yeux de Bruxelles, des projets trop timides sur les grands objectifs fixés au sommet européen de Lisbonne, les 23 et 24 mars, c'est-à-dire l'adaptation des pays de l'UE à une économie « fondée sur la connaissance ».

Christophe de Chenay

## Les réserves de la commission Mauroy sur l'enseignement de la langue corse

L'EXAMEN du rapport final de la commission sur l'avenir de la décentralisation doit commencer mercredi 4 octobre, sans les neuf élus RPR-UDF-DL démissionnaires depuis le 6 septembre, après la suppression de la vignette, symptomatique, selon eux, de la « recentralisation » opérée par le gouvernement. La commission, qui planche depuis novembre 1999 sur l'« acte II » de la décentralisation, devrait rendre publiques, le 18 octobre, pas moins de cent cinquante propositions.

Le débat sur les accords de Matignon pour la Corse, réclamé avec vigueur par l'opposition en son temps, a donc eu lieu sans elle. Un avis plutôt gênant pour le premier ministre doit en sortir. L'argumentaire de Matignon concernant l'exception Corse devrait être approuvé dans ses grandes lignes, avec toutefois quelques « précautions ». En premier lieu, l'enseignement de la langue corse doit, selon la commission, rester facultatif. Il « ne peut être imposé aux familles, directement ou indirectement, via une déclaration de volonté contraire », selon l'avis encore provisoire. « Il convient que la langue corse ne puisse demain être

Cette piqûre de rappel européenne est jugée particulièrement salutaire par M. Huchon : « Dans une région qui compte plus des deux tiers des start-up du pays, il nous reste beaucoup à faire. Il y a un véritable fossé entre le dynamisme du tissu économique francilien et l'inertie des grandes institutions comme la nôtre. »

Le conseil régional a donc inscrit 70 millions de francs dans son budget 2000 pour développer l'usage des nouvelles technologies. Une partie des crédits est consacrée à la poursuite du programme de liaisons à haut débit mises à disposition des centres de recherches scientifiques et universitaires. L'équipement des 471 lycées de la région en postes Internet sera poursuivi. Plus de 20 millions de francs devraient être consacrés à la création d'un portail Internet destiné aux 550 000 PME-PMI franciliennes. Enfin, l'assemblée francilienne va créer une agence régionale de développement, à laquelle sont associés les départements et les chambres de commerce. Cette structure devrait permettre, justement, de sortir des schémas traditionnels.

utilisée dans une logique discriminante ou ethnique », ajoute le projet d'avis. La commission se préoccupe aussi du recrutement des emplois publics, qui doit être « strictement conforme aux principes républicains d'égalité et de non-discrimination ».

Par ailleurs, les élus devraient rappeler que certaines propositions d'élargissement des compétences de la collectivité corse recourent le projet de la commission pour l'ensemble des territoires de la République, comme les transferts dans le domaine de l'éducation ou des transports. A propos des possibilités d'adaptation de la loi par l'Assemblée de Corse, la commission devrait rendre compte des divisions de la gauche. Certains membres, au premier rang desquels Christian Proust (MDC), jugent que l'unité de la République n'autorise pas la « variabilité » de la règle commune. L'autre camp, plus nombreux, accepterait « une dérogation à la norme commune subordonnée à l'autorisation préalable du Parlement et faisant l'objet d'un strict encadrement ».

Gaëlle Dupont

# Direct Finance entre au nouveau marché !

Créée en 1997, Direct Finance est une entreprise en forte croissance. C'est un courtier en ligne, qui offre au public des services lui permettant de passer des ordres de Bourse en temps réel par Internet et de gérer leur portefeuille titres à des coûts très inférieurs aux coûts traditionnels.

Une entreprise en forte croissance dans un secteur porteur, soutenu par le développement de l'actionnariat individuel et l'expansion considérable d'Internet.

Elle dispose des agréments et habilitations (CECEI et CMF) nécessaires à la tenue de compte et la conservation, et maîtrise les technologies Internet et marketing B to C.

D'octobre 1999 à juillet 2000, le nombre de comptes ouverts est passé de 1 266 à 11 358. Le montant des fonds confiés par nos clients dépasse 2 milliards de francs.

## Vous pouvez devenir actionnaire de DIRECT FINANCE



Offre à prix ouvert d'actions Direct Finance  
Fourchette de prix : 7 euros (45,92 francs) à 8 euros (52,48 francs)

Période de souscription : du 25 septembre au 09 octobre 2000

Pour souscrire, vous pouvez :

- vous adresser à votre intermédiaire financier habituel.
- souscrire sans frais des actions dans le cadre de l'offre en ouvrant un compte Direct Finance à partir du site web [directfinance.com](http://directfinance.com) ou téléphoner au 01 53 67 72 90 et faire la réservation en même temps que l'ouverture.

Un prospectus préliminaire avec avertissement ayant reçu le visa n°00-1541 en date du 22 septembre de la COB est disponible sur simple demande auprès de votre intermédiaire financier ou au siège de la société, ou sur le site internet [www.directfinance.com](http://www.directfinance.com), ou par téléphone au 01 53 67 72 90. Les modalités définitives de l'offre feront l'objet d'un prospectus définitif qui sera soumis au visa de la COB.

**FINANCE**

Direct Finance, l'efficacité en Bourse

# Françoise Héritier, l'anthropologie faite femme

**L**E petit appartement parisien, sobre et haut perché, émerge au-dessus du quartier Montparnasse. Sur la table basse, un roman d'Annie Ernaux, *Une femme* (Gallimard), et au mur, un nu féminin qui domine tout le salon. « C'est le cadeau qu'on m'a offert lors de mon pot de départ, au Collège de France », explique Françoise Héritier en souriant. Rien à dire, les « collègues et amis » connaissent bien leur affaire, car ce corps de femme déployé vers le monde constitue à coup sûr l'effigie emblématique de toute une œuvre, de toute une vie : en effet, celle qui installa le corps au centre du questionnement anthropologique fut d'abord une femme parmi les hommes.

« C'est un esprit très ouvert, qui a délibérément transgressé les cloisonnements du milieu, et qui a eu l'audace d'ouvrir de multiples pistes de recherche pour mettre, sinon un pied, du moins quelques orteils en dehors du structuralisme lévi-straussien, s'enthousiasme Margarita Xanthakou, orchestrateur chaleureuse d'un récent livre d'hommage collectif à celle qui est toujours désignée d'un simple et affectueux « Françoise » (*En substances*, Fayard, 1995 F). Pourtant, croyez-moi, ça n'a pas été facile tous les jours. D'un côté, féministe, mais sans excès, elle était attaquée par les militantes ultras, et de l'autre, elle était la première femme anthropologue au Collège de France. Vous pensez bien que ça a posé quelques problèmes ! »

Et de fait, si Françoise Héritier se souvient avec ferveur de la véritable « révélation » que furent pour elle les cours de Claude Lévi-Strauss « sur la chasse rituelle aux aigles chez les Hidatsas », elle n'en garde pas moins en mémoire la discrimination dont elle fut l'objet dès ses débuts. Lorsqu'un jour de 1957, le maître annonce qu'un institut de sciences humaines appliquées recherche un géographe pour une mission en Haute-Volta, la jeune Auvergnate saute immédiatement sur l'occasion. Sans succès : « Je me suis portée volontaire, mais ils ne voulaient pas d'une fille. » Recrutée trois mois plus tard, faute de mâle, elle fera alors ce grand « saut dans l'inconnu » qui se révélera décisif pour l'avenir. En ces temps-là, les portes s'entreouvraient à grand-peine ; il fallait payer d'abnégation, et se faire petite pour se glisser par l'embrasure.

Trente ans après, dans un bel article en forme d'hommage funèbre, Françoise Héritier retraçait l'itinéraire intellectuel de sa complice Denise Paulme, « entrée en ethnologie » comme simple bénévole au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, vers 1930. « Elle aurait balayé pour y être admise. Elle balaya, en effet... Car, « quelle que soit l'époque, les institutions ont toujours besoin de petites mains », et de fait, la professeur au Collège de France, tout comme son « amie Denise », débuta sa carrière grâce à ses talents de jeune géographe aux menottes habiles, envoyée en Afrique pour y faire des relevés de terrain, boussole en poche et règle à la main. Par la suite, vacataire à l'INED ou « préparateur » à l'École des hautes études, sa maîtrise des techniques de traitement de l'information à l'aide de cartes perforées (« à l'époque, on appelait ça l'automatique documentaire ») lui vaudra aussi une solide réputation de statisticienne, elle qui sera l'une des premières à utiliser l'outil informatique pour mettre en série relevés de mariage et recueils généalogiques.

C'est donc en Afrique, au contact des populations samos-burkinabés et au fil des ans, que Françoise Héritier élabore sa propre anthropologie, ce qu'elle appelle sa « méthode » : tout en poursuivant fidèlement le travail de Lévi-Strauss sur les systèmes de parenté, elle n'en vient pas moins à déplacer progressivement la clef explicative des faits humains (mariage ou incestes) du symbolique vers tout ce qui se trouve « en amont du social », et d'abord vers le biologique et le physiologique. Car être « matérialiste », pour elle, c'est avant tout « travailler sur ce qui existe, sur ce qu'on voit, et se fonder sur la littérarité du



**Première femme anthropologue au Collège de France, Françoise Héritier a mis le corps humain au cœur de sa discipline, éclairant cette domination, qui remonte « à la nuit des temps », du masculin sur le féminin. Portrait d'un esprit ouvert qui a conjuré le silence des femmes en combattant les préjugés misogynes**

propos, dans ses présences comme dans ses absences ; or ce qui est dit, c'est fondamentalement des choses qui ressortissent au corps ». Le corps serait-il donc la vérité de la structure lévi-straussienne ? « Oui, on peut le dire comme ça, je ne récus pas la formule. » Dès lors, là où le maître cherchait l'origine des grandes oppositions binaires (inférieur/supérieur, cru/cuit, terre/ciel...) dans l'organisation universelle de l'esprit humain, l'élève explore le substrat anatomique qui sous-tend en dernière instance toute notre façon de lire le réel et d'organiser le monde.

Parmi ces grandes logiques de représentation, l'articulation masculin/féminin représente la plus fondamentale, la plus originelle, et ici se trouve peut-être la principale trouvaille de Françoise Héritier, qui fait de la « valance différentielle des sexes » un second universel culturel, après la prohibition de l'inceste repéré par Lévi-Strauss. Partout et à chaque époque, dit-elle, fut affirmée la suprématie du masculin, et, une fois abandonnée la piètre consolation du mythe (guerrières Amazones de l'Antiquité grecque et autres sociétés « matriarcales »...), il faut admettre, une fois pour toutes, que l'origine de la domination masculine se perd dans « la nuit des temps ». Voilà pourquoi il est si difficile de lutter contre les inégalités sexuelles, en politique comme dans l'ensemble du monde social, et pourquoi les préjugés misogynes ont la peau si dure, puisque les lumières elles-mêmes n'y changent rien : « Je me souviens d'un groupe de travail à la Fondation Hugot, où le dialogue interdisciplinaire était si riche qu'un beau jour, l'un d'entre nous avança l'idée qu'il faudrait coucher tout cela sur le papier en vue d'une publication éventuelle. Alors Georges Duby, qui présidait, proposait que quelqu'un prenne des notes ; bien sûr on se tourna vers moi : "Vous pourriez faire ça ?" J'étais certes professeur au Collège de France, mais j'étais aussi la seule femme du groupe ! » Bel exemple de ce que Françoise Héritier appelle des « invariants », ces cadres de pensée aux allures d'évidences obligées, qui nous agissent sans que

rien en ayons conscience et fonctionnent « par préterition, dans le moindre de nos actes et de nos engagements ». Mettre au jour ces invariants, « élucider l'ordre caché des choses », telle est dès lors la tâche de l'anthropologie.

Mais qui dit invariant ne dit pas immuable : traquant les fondements de la domination masculine, Françoise Héritier montre que « le privilège exorbitant d'enfanter » a constitué dès l'origine le cœur de l'aliénation féminine, les mâles ayant dû engager une véritable épreuve de force pour s'en assurer le contrôle. Cela repéré, la maîtrise de la fécondité devient un formidable outil de libération, et sur ce point Françoise Héritier a sensiblement évolué, démontrant à ses détracteurs que sa démarche n'a

rien en ayons conscience et fonctionnent « par préterition, dans le moindre de nos actes et de nos engagements ». Mettre au jour ces invariants, « élucider l'ordre caché des choses », telle est dès lors la tâche de l'anthropologie. Mais qui dit invariant ne dit pas immuable : traquant les fondements de la domination masculine, Françoise Héritier montre que « le privilège exorbitant d'enfanter » a constitué dès l'origine le cœur de l'aliénation féminine, les mâles ayant dû engager une véritable épreuve de force pour s'en assurer le contrôle. Cela repéré, la maîtrise de la fécondité devient un formidable outil de libération, et sur ce point Françoise Héritier a sensiblement évolué, démontrant à ses détracteurs que sa démarche n'a

« Je me souviens d'un groupe de travail à la Fondation Hugot. (...) L'un d'entre nous avança l'idée qu'il faudrait coucher tout cela sur le papier. Georges Duby proposa que quelqu'un prenne des notes ; bien sûr on se tourna vers moi : "Vous pourriez faire ça ?" J'étais certes professeur au Collège de France, mais j'étais aussi la seule femme du groupe ! »

rien d'un formalisme froid : elle qui avait conclu son *Masculin/Féminin* sur un constat désabusé (« Je doute qu'on arrive jamais à une égalité idyllique »), admet aujourd'hui que la réappropriation de leur corps a constitué pour les femmes « une révolution essentielle » : « C'est vrai, je me suis aperçue que quelque chose d'absolument fondamental s'était passé au cours de ce siècle. »

Ainsi, ceux qui confondent l'anthropologie de Françoise Héritier avec le rejet de l'histoire en sont pour leurs frais. Paradoxalement, ce sont souvent les mêmes qui lui reprochent ses multiples interven-

« Je me souviens d'un groupe de travail à la Fondation Hugot. (...) L'un d'entre nous avança l'idée qu'il faudrait coucher tout cela sur le papier. Georges Duby proposa que quelqu'un prenne des notes ; bien sûr on se tourna vers moi : "Vous pourriez faire ça ?" J'étais certes professeur au Collège de France, mais j'étais aussi la seule femme du groupe ! »

« c'est quand même de pointer les enjeux ! »

Lui-même anthropologue et militant du troisième collectif de sans-papiers, Emmanuel Terray compte parmi les fidèles qui défendent résolument « les engagements de Françoise » : « J'ai envie de dire qu'elle est d'origine profondément républicaine, au sens III<sup>e</sup> République du terme, c'est-à-dire laïque et engagée contre toute forme de discrimination. En même temps, c'est aussi la mission de l'anthropologue d'affirmer que le social a ses règles et qu'on ne peut pas les transgresser impunément... »

« L'anthropologue dans la cité »,

tel est d'ailleurs le titre que Françoise Héritier a choisi de donner à l'un de ses séminaires du Collège. Ce faisant, elle tirait les leçons des années passées à la présidence du Conseil national du sida (CNS, 1989-1994), où elle lutta contre l'ostracisme qui frappe les séropositifs dans les prisons et obtint le rattachement de la médecine pénitentiaire au ministère de la santé. Face au VIH et à ses vecteurs de contamination, elle mobilisa les résultats de ses travaux sur l'anthropologie des substances, la mécanique des humeurs et des fluides vitaux, sang et lait, bien sûr, mais aussi sueur, salive et sperme, toutes ces « liqueurs qui sourdent des corps » et dont la circulation tient une place fondamentale dans

**Traquant les fondements de la domination masculine, Françoise Héritier montre que « le privilège exorbitant d'enfanter » a constitué dès l'origine le cœur de l'aliénation féminine**

la « définition proprement biologique de l'identité humaine ».

Autre exemple de ces chassés-croisés fertiles qui lui permettent de débusquer le social jusqu'au cœur même du biologique, Héritier note ce qui unit implicitement Aristote, les paysans samos et les criminels de guerre serbes quant à leur conception de la fécondation : le corps féminin n'y est jamais que simple réceptacle, matière inerte ; la vie, le souffle, le *pneuma*, sont portés par la semence masculine, si bien que ce précieux liquide aurait le pouvoir de déterminer non seulement le sexe de l'enfant à naître mais aussi sa religion et sa culture : « Toi, ma salope, tu auras un enfant fasciste », hurlaient ainsi les franquistes aux républicaines espagnoles lors de viols collectifs dont les miliciens serbes ont repris depuis la sinistre tradition, la grossesse forcée véhiculant encore de nos jours le même fantasme de la toute-puissance spermatique.

**N**OURRIE de ses terrains africains, Françoise Héritier a donc installé une visée théorique qui fait de la sexuation la base de nos catégories mentales, « le butoir ultime de la pensée ». Dominant enfin du corps aux concepts, elle a aussi exhorté les ethnologues à poser systématiquement la question désormais incontournable de l'identité sexuelle de leurs informateurs(trices) : « Quand on parle de règles d'échange, par exemple, il faut savoir si l'énonciateur est un homme ou une femme. Ça change tout ! » En cela, elle a donné congé à une anthropologie sans entrailles, et rejoint l'historienne Michelle Perrot dans son combat contre le silence des femmes, « ces grandes oubliées du travail ethnologique ». Non que les femmes aient été totalement ignorées du discours anthropologique, « mais elles apparaissent toujours comme des objets, et pas comme des sujets de parole. Auparavant, les chercheurs ont systématiquement ignoré que l'humanité était double, ils étaient prisonniers de leur culture androcentrée ».

Illustration ultime d'un tel renversement de perspective, l'image de cette ancienne prostituée – femme-objet par excellence – invitée à s'exprimer aux séminaires du très institutionnel Collège de France, au grand dam de certains, ceux-là même qui avaient grincé des dents à l'idée que le successeur de Claude Lévi-Strauss puisse s'appeler Françoise, estimant que c'était là une bien scandaleuse façon d'être héritier...

Jean Birnbaum  
Photo Gérard Rondeau  
pour « Le Monde »



# L'honneur du barreau *par Yves Avril*

Il y a en France mille et une façons d'exercer la profession d'avocat. La richesse de la profession libérale est à ce prix. Avocat individuel, associé, salarié, collaborateur de structures comportant plusieurs centaines de personnes, appartiennent à des entités de tailles très disparates. L'activité traduit une diversité étonnante qui va des disciples de saint Vincent de Paul au golden boy. Quant à l'accès, il peut se faire par l'université, mais aussi par des fonctions d'ancien magistrat, de professeur de droit, d'ancien fonctionnaire ou de juriste d'entreprise.

En revanche, l'entrée au barreau se fait par une même porte étroite, celle du serment. Tout avocat doit prêter serment selon une formule modifiée trois fois en trente ans. Elle s'exprime depuis la loi du 31 décembre 1990 sous une forme sobre et donc facile à retenir : « Je jure, comme avocat, d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et honnêteté. »

A une époque où l'on voit apparaître une *Justice sans Dieu*, pour reprendre le titre récent d'un ouvrage de Thierry Lévy, on peut au moins admettre que le serment est un contrat d'adhésion. Rien ni personne n'oblige à y souscrire. A partir du moment où l'avocat s'est engagé par cette démarche entièrement libre, il lui appartient de se conformer à son engagement. S'il manque à ce serment, l'avocat ne respecte pas son contrat et, si l'on donne à cette expression une con-

notation morale, il se rend responsable d'une tricherie. Il faut rappeler l'avocat à l'ordre dans les cas les plus véniels. Dans les cas les plus graves, il faut l'éloigner du barreau pour un temps qui peut aller jusqu'à trois ans (l'interdiction temporaire) ou jusqu'à la fin de ses jours (la radiation). En concours avec le parquet général de chaque cour d'appel, le bâtonnier et le conseil de l'Ordre disposent de l'initiative des poursuites.

Depuis quelques années, l'aura du barreau se trouve ternie de façon régulière. Il n'est plus d'affaires politico-financières où les relations politiques polluées d'affairisme ne mettent en évidence la parti-

## Une transparence nouvelle que l'on voudrait durable et contagieuse

cipation active d'avocats. Pour l'affaire Elf, Roland Dumas, qui n'est pas le seul avocat concerné. Pour l'affaire de la MNEF, Dominique Strauss-Kahn, qui n'est pas le seul de sa profession. Dans l'affaire la plus récente (affaire Méry), M<sup>e</sup> Belot, qui n'est pas davantage le seul avocat impliqué.

Il est hors de propos d'accabler tel ou tel ordre. Le barreau de Paris

est vulnérable par sa taille. Il est sans doute aussi difficile de faire respecter la déontologie dans un barreau qui comporte plus de 15 000 membres que dans un barreau qui en compte quelques dizaines. L'anonymat du grand nombre, la lourdeur de la structure rejoignent l'immobilisme qu'engendre l'exiguïté d'un petit barreau.

En revanche, on ne pouvait que déplorer la discrétion trop grande du barreau de Paris. On ne peut donc que saluer le terme mis à ce silence. Le bâtonnier Teitgen a rappelé sur les ondes les principes qui rendent singuliers la participation à l'enregistrement et la conservation par un avocat d'une cassette révélant des faits délictueux. De même, la remise de la cassette à un tiers amnésique, Dominique Strauss-Kahn, à l'insu du client, pousse à se poser des questions.

Le conseil de l'ordre a publié un communiqué précisant qu'il ouvrirait une procédure disciplinaire. Les avocats fidèles à leur serment ne peuvent que se réjouir de cette transparence nouvelle que l'on voudrait durable et contagieuse. Quant aux autres, il faut leur rappeler une évidence : la démarche qui les avait incités à prêter serment peut les conduire à démissionner si l'adhésion ne leur paraît plus possible à vivre. S'ils ne démissionnent pas, les instances du barreau auront à honneur de leur montrer la voie de la sortie.

*Yves Avril est avocat.*

# Démocratie française : le renouveau ou la mort

*Suite de la première page*

Sous la molle tyrannie des sondages plébiscitant la cohabitation pointée une sanction sans appel des citoyens contre un mode de gouvernement et de désignation des dirigeants. L'abstention massive du 24 septembre n'est pas un accident mais un ultime avertissement. Elle représente plus qu'un vote, un mouvement de désobéissance civile contre un système politique cumulant des institutions antilibérales, des modes de représentation peu démocratiques, une classe politique vieillie et sclérosée.

Avec la cohabitation, l'exécutif a sans doute gagné deux têtes, mais perdu, du fait du blocage et de la décomposition de l'Etat, le cerveau et les muscles sans lesquels il n'est pas d'action cohérente et efficace. Le Parlement n'en finit pas de se dissoudre. La justice, soutenue par l'opinion et les médias, connaît un renouveau salutaire autant qu'ambigu, avec la tentation d'une partie du corps judiciaire de s'émanciper de toute forme de contre-pouvoir, voire de se placer hors du droit, imitant ainsi les comportements de la classe politique qu'elle dénonce. La vendetta entre les pouvoirs laisse la V<sup>e</sup> République sans Constitution ; l'abstention la dévoile sans contrat social. L'Etat de droit et le suffrage universel, qui sont les deux piliers d'un ordre public démocratique, se délitent, ouvrant un dangereux espace pour la déma-

gogie et les passions collectives qu'annonce et prépare le déchaînement des corporatismes.

La crise de la représentation s'enracine dans l'archaïsme jumeau de l'organisation territoriale et partisane. Les réformes du financement de la vie publique, à défaut de faire disparaître la corruption, ont élevé une barrière infranchissable à la création de nouveaux partis ou à l'émergence de « leaders » neufs. D'où la dynamique de la balkanisation, qui voit les anciens partis

## Le cycle historique qui s'est ouvert en 1958 est en passe de se clore

dominants éclater en groupe d'élus qui sont autant de clés pour l'accès aux financements publics : la situation de la droite en est exemplaire, qui a vu ses trois composantes, gaulliste, démocrate-chrétienne et extrémiste se scinder en trois binômes (RPR-RPF, UDF-DL, FN-MNR). Enfin, le modelage de la carte électorale sur la commune et le département, avec pour verrou le Sénat, assure la suprématie de la France administrée et retraitée sur la France active et ouverte sur le monde.

La classe politique française souffre de trois maux : un recrutement uniforme, poussé à la caricature par l'actuel gouvernement dont la totalité des membres sont issus de la fonction publique ; un vieillissement accéléré lié à une absence de renouvellement des générations, notamment dans les rangs de l'opposition ; une légitimité minée par les affaires de corruption. De projet d'amnistie en appel à la repentance, de nominations dans les juridictions suprêmes en révision constitutionnelle, la classe politique française, contrairement à son homologue italienne, continue à mobiliser l'appareil d'Etat pour résister à sa réintégration dans l'Etat de droit et refuser la condamnation des comportements déviants qui, faute de sanction, prolifèrent à nouveau.

Force est de constater que le cycle historique qui s'est ouvert en 1958 est en passe de se clore. Le pari gaullien d'installer la France dans la stabilité institutionnelle par la combinaison de l'autorité monarchique et de la loi républicaine a fait long feu. Le régime des temps de crise s'est enlisé dans la crise de régime. La France est rattrapée par sa volatilité endémique, fruit de la radicalité du projet révolutionnaire et des traumatismes creusés par les guerres et les invasions, qui veut qu'à chaque moment de son développement, depuis 1789, corresponde une nouvelle donne institutionnelle. Au reste, l'homme malade de l'Europe est contagieux, puisque sa paralysie n'est pas pour peu dans l'échec de toute forme d'union politique sur le continent.

Tous les éléments caractérisant une situation prérévolutionnaire, du type de celle de la fin de la IV<sup>e</sup> République, sont donc réunis. Deux faits majeurs distinguent cependant 2001 de 1957. Le premier, heureux, tient à l'absence de menace extérieure frontale, depuis la disparition de l'URSS, ou de guerre civile potentielle, telle que la décolonisation de l'Algérie. Le second, inquiétant, réside dans l'absence de tout « leader » ou projet de substitution, alors que de Gaulle d'une part, Mendès France d'autre part, offraient deux issues à la décomposition des institutions de 1946.

### AU COURRIER DU « MONDE »

#### LES HANDICAPÉS DANS LA VILLE

La France est à la traîne pour l'insertion des handicapés, avec en particulier des villes présentant trop souvent un cadre de vie inadapté aux difficultés des personnes non valides. L'Europe du Nord a vingt ans d'avance. Cela vous étonne ? Il est une spécificité bien française qui est que celui qui crie le plus fort a forcément raison.

Chasseurs, fonctionnaires, routiers, chacune de ces corporations a les moyens de brandir la menace de la grève ou de son poids électoral pour obtenir satis-

Dans un monde et une Europe en plein bouleversements, la France s'installe dans le dilemme de la réforme qui fut fatal à l'Union soviétique après nombre d'autres constructions historiques. D'un côté, il est acquis qu'un pays incapable de se réformer est promis au déclin et à la ruine. Mais, de l'autre, reste actuel l'avertissement de Tocqueville : « *Le moment le plus dangereux pour un mauvais gouvernement est d'ordinaire celui où il commence à se réformer.* » D'où la règle d'or de la cohabitation qui veut que plus les difficultés sont grandes, moins il faut gouverner, que plus les réformes sont urgentes, moins il convient de les engager.

Le signal du renouveau ne peut dès lors provenir que des citoyens. Deux voies se présentent à eux : la révolte ou le désengagement. La révolte directe à travers la prolifération des actes de désobéissance civile, ou indirecte, à travers le mandat implicite confié aux juges de mettre à la retraite une génération d'hommes politiques, à l'instar de ce qui a été fait dans le monde de l'entreprise. Ou bien le désengagement à travers l'emballage de l'abstention lors des prochains scrutins et l'accélération de l'exil des talents : à défaut de voter avec des bulletins, les électeurs continueront à voter avec leurs pieds.

A ceux qui conservent à l'esprit qu'une démocratie, même à l'ère électronique, ne peut se passer ni d'un Etat efficace ni de citoyens responsables, à ceux qui croient que la force de l'attachement à une nation se mesure aux temps difficiles, il revient d'ouvrir un débat constituant. En matière d'institutions, la seule certitude est que le quinquennat sec, loin d'être un présidentialisme rationalisé, offre la pire des configurations possibles, puisqu'il institutionnalise la cohabitation en alignant la légitimité du président sur celle de l'assemblée sans faire coïncider les échéances ni supprimer le droit de dissolution. Entre le régime parlementaire

## Deux voies se présentent aux citoyens : la révolte ou le désengagement

et présidentiel, le choix devra désormais être tranché. En matière d'organisation de la vie publique, la voie de la modernisation a été tracée par le référendum de 1969 qui avait placé l'accent sur la régionalisation et la transformation du Sénat. Comme l'ont démontré les réformes inachevées des années 1980, la décentralisation doit aller de pair non pas avec la déconcentration, mais avec la désétatisation. Enfin l'ouverture et le renouvellement des générations en politique dépendent du non-cumul des mandats, y compris dans le temps, et d'un strict régime d'incompatibilités, notamment entre la condition d'élu et l'appartenance à la fonction publique.

Les démocraties meurent du rire et du mépris des citoyens pour leurs dirigeants, soulignait Hannah Arendt. Elles naissent ou renouveau de la volonté du corps politique et social, comme l'ont montré hier les peuples d'Europe centrale et orientale, Pologne en tête, ou aujourd'hui les Serbes, dans des conditions autrement difficiles. L'Etat, en France, a longtemps été la colonne vertébrale de la nation, instituant la démocratie, le marché et le lien social. Aux Français maintenant de le rétablir dans sa légitimité et dans son efficacité, en le dotant d'institutions et de mœurs politiques renouvelées.

*Nicolas Baverez*

faction de ses revendications. Celui qui est sur sa chaise roulante, sans réel moyen de pression, continue son parcours du combattant dans des transports en commun peu accessibles.

En même temps qu'ils donnent des leçons de morale à la terre entière, qu'ils dénoncent la mondialisation, nos vertueux élus, nos partenaires sociaux et autres excités de la lutte pour l'égalité feraient mieux de se montrer un peu plus soucieux envers nos concitoyens qui n'ont pas les moyens de se faire entendre.

**Bernard Martinez**  
Aix-en-Provence  
(Bouches-du-Rhône)

Young & Rubicam France 2000

FFF

Année	Couverture (%)
1997	~10
1998	~25
1999	~55
2000	98

**Le réseau Bouygues Telecom couvre plus de 98% de la population française et atteint aujourd'hui le niveau des meilleurs réseaux européens.**

Des solutions signées  
**NORTEL NETWORKS**

**Bouygues Telecom**  
LE SON DIGITAL™

**CONCENTRATION** Le monde connaît une vague mondiale de rapprochements entre grandes entreprises, dans la plupart des secteurs d'activité. En conséquence, les

échecs aussi se multiplient. ● **LES MARIAGES RATÉS**, faute d'accord entre les dirigeants, pour cause d'hostilité de la Bourse et des actionnaires, ou en raison d'un veto

des autorités de la concurrence, entraînent des situations difficiles à gérer par les entreprises. ● **LES DIRIGEANTS** sont nombreux à tenter de minimiser l'impact d'une grande fu-

sion ratée. Mais à l'extérieur et à l'intérieur de l'entreprise, le regard n'est plus le même. ● **LA CNUCED**, frappée par la multiplication des fusions-acquisitions, a choisi d'en faire

le thème principal de son rapport, publié mardi 3 octobre. ● « **UN MARCHÉ MONDIAL des entreprises est en formation** », souligne l'organisme de l'ONU.

## Le « grand coup de blues » des entreprises après l'échec d'une fusion

La vague de rapprochements entre grands groupes dans le monde, qui représentaient, selon la CnuCED, des transactions de 720 milliards de dollars en 1999, fait des victimes inattendues. Les échecs pour cause de désaccords entre dirigeants ou veto des autorités de la concurrence sont difficiles à surmonter

« **NOUS POUVONS** très bien nous imposer sans fusionner. » Les pourparlers à peine rompus avec la Dresdner Bank, Rolf Breuer, le président du directoire de la Deutsche Bank, fermait tranquillement le dossier. Alors que son homologue à la Dresdner, s'estimant déçu, démissionnait, lui jugeait qu'il n'avait aucune raison de partir. Le mariage entre la première et la deuxième banque allemande ? Un simple projet qui n'a pas abouti. « *On ne peut pas parler de succès* », souligne avec un art consommé de la litote, Jacques Lefèvre, vice-président de Lafarge pour dire l'OPA ratée de son groupe sur Blue Circle. Alain Clot, directeur de la stratégie de Société générale, est plus indulgent pour son entreprise : « *L'opération Paribas s'est présentée comme une occasion à saisir, mais nous n'avons jamais pensé que c'était la seule voie de croissance possible pour*

*nous. D'une certaine manière, c'est nous qui avons arrêté la bataille en refusant de surenchérir.* »

Ils sont nombreux, les dirigeants qui tentent de minimiser l'impact d'une grande fusion ratée. Alors que les projets d'alliance se multiplient, expliquent-ils, il est normal que le nombre de mariages avortés augmente aussi. La plus grande complexité des alliances, les préoccupations financières croissantes, le poids grandissant des autorités de la concurrence rendent plus risquées toutes les opérations de fusions ou de rachat.

### SONNÉES ET MUETTES

Dans les faits, le choc de l'échec est rude. Quelques patrons n'arrivent pas à supporter ce revers et démissionnent, les autres essayent d'encaisser le coup tant bien que mal. Ils ont passé parfois plusieurs mois à discuter du futur ensemble

avec leur partenaire. Ils étaient prêts à investir des milliards de dollars, à engager leur groupe, des milliers de salariés, leur pouvoir. Tout s'est écroulé en quelques minutes. Des mois plus tard, ils se souviennent du soufflet de l'échec. « *Jusqu'au dernier moment, nous avons espéré réussir* », se rappelle Jean-Pierre Rodier, le PDG de Pechiney. Le groupe d'aluminium n'a pas été autorisé par la Commission européenne à fusionner avec son homologue canadien Alcan pour cause de position dominante dans certains segments de marché. « *On y a cru jusqu'à la fin* », affirme un cadre de chez Lafarge qui se rappelle de l'attente nerveuse des résultats de l'offre boursière sur le britannique Blue Circle. Les groupes qui ont pris eux-mêmes la décision de ne pas aller plus loin et de faire capoter le mariage ne se sentent pas plus à l'aise.

Tous ceux qui ont été associés aux discussions parlent « *d'un grand coup de blues* », se remémorent le grand vide des journées après la rupture. Les groupes de fusion, mobilisant quelquefois plusieurs centaines de salariés, sont dissous, les réunions ajournées. Rares sont les entreprises qui osent tout de suite s'expliquer auprès de leurs salariés, leur écrire ou utiliser Internet, comme l'a fait Air Liquide après avoir vu son acquisition de BOC refusée par les autorités de la concurrence. Sonnées, la plupart des directions préfèrent se murer dans le silence, nourrissant l'inquiétude de leur personnel.

Le malentendu met souvent longtemps à se dissiper. A l'extérieur et à l'intérieur, le regard n'est plus le même. British Telecom, présenté comme un conquérant au moment de son alliance avec l'opérateur américain MCI en

1996, est perçu depuis le rejet du mariage comme un groupe ayant raté son internationalisation, devancé désormais par ses concurrents européens.

Après leur échec pour créer la première compagnie aérienne mondiale, British Airways comme KLM paraissent en grande difficulté. Même la Société générale a perdu de son aura. Présentée avant sa tentative de reprise de Paribas comme la banque française la plus rentable et avec la meilleure stratégie de croissance, elle s'est depuis banalisée. Bien que ses performances soient meilleures que BNP Paribas, elle n'est plus la référence.

### RÉACTION DES MARCHÉS

La Bourse se fait l'écho de ses incertitudes. Après avoir parfois salué l'échec d'opérations qui semblaient trop risquées, les marchés délaissent souvent les groupes qui n'ont pu mener leur fusion à terme. Frappés par l'échec, leur stratégie devient incertaine. Les uns veulent faire comme s'il ne s'était rien passé. « *Nous avons encore 22 % de Blue Circle pendant deux ans. Qui sait ce qui se passera à cette date. L'opération fait toujours sens* », explique Lafarge.

D'autres, pressés par leurs actionnaires, perdent leur orientation. Pendant deux ans et demi, le suisse Algroup (aluminium, chimie) n'a plus su quelle était sa stratégie. Après avoir raté son mariage avec l'allemand Viag, il a participé à l'opération de rapprochement avec Pechiney et Alcan pour finalement ne fusionner qu'avec Alcan. En moins de trois mois, Dresdner Bank a étudié une alliance avec la Deutsche Bank puis avec la Commerzbank, avant de renoncer. Fiat, après avoir échoué dans une tentative de rapprochement avec Volvo, parti chez Ford, a accepté de vendre 20 % de son capital à GM, donnant ainsi les clés de son avenir au constructeur américain.

Redéfinir une stratégie est un exercice encore plus complexe pour les groupes recalés par les autorités de la concurrence. « *On ne cherche pas un partenaire global. Dans les secteurs concentrés comme les nôtres, les grosses opérations seront soit interdites, soit si dif-*

*ficiles à mener, qu'à terme elles se feront probablement de moins en moins* », souligne Jean-Pierre Rodier. Le PDG de Pechiney assure que son groupe a de multiples possibilités de croissance, à l'image de l'opération qu'il vient réaliser pour prendre le contrôle majoritaire de Tomago (Australie), une des usines d'aluminium les plus rentables du monde.

### 30 % de l'emploi industriel en France

Les entreprises françaises ont consacré beaucoup plus de capitaux à s'implanter dans le monde, en 1999, que les entreprises étrangères n'en ont dépensé pour se développer dans l'Hexagone. La France a été le troisième investisseur mondial, avec 108 milliards de dollars de flux sortants, mais elle ne s'est classée qu'au quatrième rang des pays d'accueil du monde développé, avec 39 milliards.

Didier Lombard, l'ambassadeur délégué aux investissements internationaux, qui présentait ces chiffres le 3 octobre, revendique cependant pour la France la première place dans la zone euro en 1996-1999, avec 114 milliards de dollars cumulés, devant les Pays-Bas (104 milliards), l'Allemagne et l'ensemble Belgique-Luxembourg (65 milliards dans les deux cas), l'Espagne (34 milliards) et l'Irlande (32 milliards). L'investissement international dans l'industrie française représente 30 % de l'emploi dans ce secteur, 36 % de l'investissement et 40 % des exportations.

Confronté aux mêmes barrières de la concurrence, Air Liquide explique vouloir se développer dans les métiers de services. D'autres se cherchent de nouvelles activités. Pour ces groupes habitués à raisonner en termes de taille, de mondialisation, d'économie d'échelle, la rupture est totale. Il leur faudra du temps pour abandonner ces anciennes références.

Martine Orange

### Quelques grands échecs

– En raison d'un désaccord

● **Deutsche Bank-Dresdner Bank** : annoncé en mars, le rapprochement entre le numéro un et le numéro deux bancaires allemands échoue un mois plus tard. Démission du président de la Dresdner.

● **Dresdner Bank-Commerzbank** : les deux banques allemandes renoncent en juillet à leur fusion, ne s'entendant pas sur le profil du nouvel ensemble.

● **British Airways-KLM** : les deux compagnies aériennes annoncent en septembre la rupture des pourparlers. KLM avait déjà rompu des discussions avec Alitalia. De son côté, British Airways avait renoncé, en juillet 1999, à son projet « *Oneworld* » avec American Airlines.

● **Telefonica-KPN** : le projet de rapprochement entre les opérateurs de téléphone espagnol et néerlandais échoue, en mai, après l'ultimatum du gouvernement espagnol demandant à l'Etat hollandais de vendre toute sa participation dans KPN. Démission du président de Telefonica, Juan Villalonga.

● **Telia-Telenor** : échec du mariage, en décembre, entre les groupes de télécommunications suédois et norvégien, après désaccord entre les deux gouvernements.

– Pour veto des autorités de concurrence

● **Glaxo-Wellcome-Smithkline**

● **Beecham** : les deux groupes pharmaceutiques, qui avaient déjà renoncé à un projet de fusion en 1998 en raison d'un désaccord entre les dirigeants, ont repoussé de septembre à la fin 2000 leur nouveau projet de rapprochement. Les autorités américaines réclament d'importantes cessions d'actifs.

● **WorldCom-Sprint** : la fusion entre les deux opérateurs de téléphone échoue en juin, après l'opposition des autorités américaine et européenne.

● **Alcan-Pechiney-Algroup** : Pechiney a retiré sa demande de fusion avec Alcan en mars, alors que la Commission européenne s'appretait à la refuser, du fait de sa position dominante dans les produits laminés. Le rapprochement entre Alcan et Algroup, en revanche, a été autorisé.

● **Volvo-Scania** : la Commission refuse le mariage des deux constructeurs suédois de poids lourds, pour position dominante en Scandinavie.

● **Air Liquide, Air Products-BOC** : veto des autorités anti-trust, en mai, sur le rachat du numéro deux mondial des gaz industriels par le numéro un et le numéro quatre.

– Pour des rachats refusés en Bourse

● **Lafarge-Blue Circle** : échec de l'OPA sur le cimentier britannique, en mai.

● **Société générale-Paribas** : échec de la fusion bancaire après la surenchère de la BNP.













VALEURS EUROPÉENNES

L'action de la banque britannique HSBC a terminé la séance de Bourse, mardi 3 octobre, en hausse. Le titre a progressé de 25 pence pour se situer en clôture à 985 pence. La banque a démenti les rumeurs qui couraient depuis plusieurs jours laissant entendre qu'elle serait sur le point de racheter son homologue américaine Merrill Lynch.

télécommunications. La valeur boursière de Rolo Banca, la filiale de l'établissement financier Unicredito Italiano, a gagné en fin de journée, mardi, 3,87 % pour terminer à 21,21 euros. Le groupe a annoncé qu'il lançait une offre publique d'achat amicale sur la Cassa di Risparmio di Carpi, dont il est déjà le principal actionnaire.

Table of stock prices for Automobile sector: AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, FIAT, etc.

Table of stock prices for Banques sector: ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

Table of stock prices for Produits de base sector: ACERAJIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table of stock prices for Produits de base sector: ACERAJIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table of stock prices for Chimie sector: AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table of stock prices for Conglomérats sector: D'IETTEREN SA, AZEO, GBL, etc.

Table of stock prices for Télécommunications sector: ATLANTIC TELECO, EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

Table of stock prices for Construction sector: ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A-, etc.

Table of stock prices for Construction sector: ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A-, etc.

Table of stock prices for Construction sector: ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A-, etc.

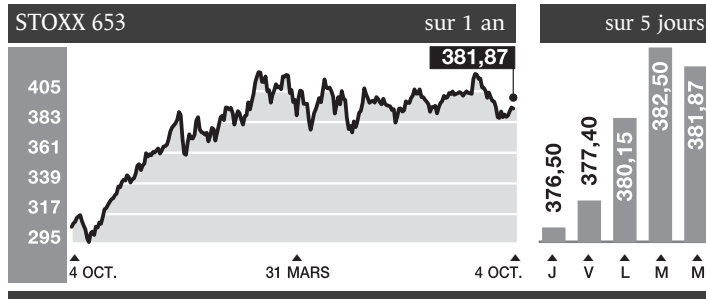


Table of stock prices for Alimentation et Bioisson sector: ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table of stock prices for Pharmacie sector: ALTANA AG, ASTRAZENACA, AVENTIS, etc.

Table of stock prices for Biens d'équipement sector: ABB N, ADECCO N, AEROPORT DI RO, etc.

Advertisement for Volkswagen Sharan TDI 115, featuring an image of the car and text: 'Nouveau Sharan TDI 115 boîte 6 vitesses.'

Table of stock prices for Energie sector: BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

Table of stock prices for Services financiers sector: 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

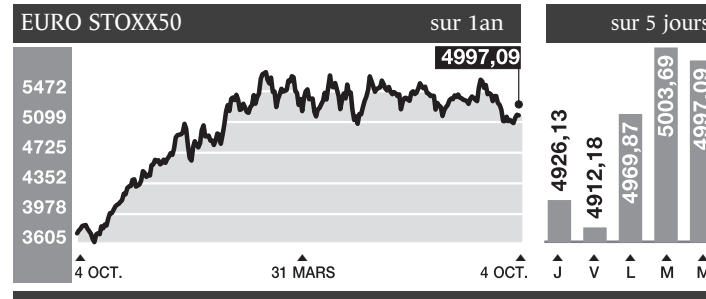


Table of stock prices for Commerce distribution sector: AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, etc.

Table of stock prices for Assurance sector: AEGIS GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

Table of stock prices for Médias sector: MONDADORI, B SKY B GROUP, CANAL PLUS, etc.

Table of stock prices for Biens de consommation sector: AHOLD, ALTADIS -A-, AMADEUS GLOBAL, etc.

Advertisement for 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' and 'AMSTERDAM' with a list of stock prices and exchange information.

VALEURS FRANCE

L'action Carrefour reculait de 0,68 % à 79,85 euros, en début de séance, mercredi 4 octobre. Pourtant, le distributeur a annoncé un projet de cointreprise en Suisse avec Maus pour exploiter les 10 hypermarchés Jumbo de ce dernier, qui prendront l'enseigne Carrefour courant 2001.

Les rumeurs d'une OPA sur Valeo qui agitaient le marché semblent s'éloigner, faisant reculer le titre de 1,48 % à 50 euros. Selon l'Agefi, l'important bloc de titres traité hors séance lundi soir, qui avait fait naître la rumeur, ne répondait qu'à des motifs fiscaux.

L'action France Télécom cédait 2 % à 122,5 euros mercredi matin. Le groupe français et Enel, qui contrôle l'opérateur italien Wind, serait en désaccord sur le prix à payer pour Infostrada, mis en vente par Vodafone.

Bouygues Offshore, qui cédait en Bourse 0,18 % à 56 euros, a annoncé une prise de participation indirecte de 20 % dans la société italienne Rosetti Marino Spa, spécialisée dans la construction de plates-formes offshore.

Le titre Usinor gagnait 2,22 % à 10,6 euros. Le groupe cherche un partenaire pour se développer aux Etats-Unis, a déclaré mercredi son vice-président Guy Dolle, au cours d'un déplacement à Melbourne.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 4 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ACCOR, AGF, AFFINE, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ALTRON, ALTRON, ALTRON, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ALTRON, ALTRON, ALTRON, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ALTRON, ALTRON, ALTRON, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ALTRON, ALTRON, ALTRON, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ALTRON, ALTRON, ALTRON, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ALTRON, ALTRON, ALTRON, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ALTRON, ALTRON, ALTRON, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation;
= offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
◆ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 3 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ABEL, AB SOFT, ACCESS, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like COHERIS, COIL, CION, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like COIL, COIL, COIL, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like COIL, COIL, COIL, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like COIL, COIL, COIL, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like COIL, COIL, COIL, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like COIL, COIL, COIL, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like COIL, COIL, COIL, etc.

Table with 5 columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like COIL, COIL, COIL, etc.

À QUOI ÇA SERT DE JOUER EN BOURSE SI ON A TOUJOURS UN COUP DE RETARD ? AOL.FR VOUS PERMET D'ACCÉDER GRATUITEMENT\* ET EN DIRECT AU PALMARÈS DES VALEURS DU JOUR.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 3 octobre

Table with 5 columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Cours, Date cours. Lists various funds like AGIPI, BNP, CDC, etc.

Table with 5 columns: Cours, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ÉC. MONÉT, ÉCUR, etc.

Table with 5 columns: Cours, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ÉC. MONÉT, ÉCUR, etc.

Table with 5 columns: Cours, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ÉC. MONÉT, ÉCUR, etc.

Table with 5 columns: Cours, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ÉC. MONÉT, ÉCUR, etc.

Table with 5 columns: Cours, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ÉC. MONÉT, ÉCUR, etc.

Table with 5 columns: Cours, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ÉC. MONÉT, ÉCUR, etc.

Table with 5 columns: Cours, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ÉC. MONÉT, ÉCUR, etc.

Table with 5 columns: Cours, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon (t). Lists various companies like ÉC. MONÉT, ÉCUR, etc.

LEGAL & GENERAL BANK
Fonds communs de placements
STRATÉGIE IND. EUROPE... 267,24
STRATÉGIE CAC... 8283,58
STRATÉGIE INDICE USA... 11988,21

LÉGENDE

\* Hors frais. \*\* A titre indicatif. \* Part div. par 10 à 5/99.









Nuageux

JEUDI. Deux limites frontales circulent sur le pays dans un champ de pression élevé; leur activité est faible mais la nébulosité associée est importante...

quelques pluies éparses. Il fait de 16 à 18 degrés. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages et les éclaircies alternent au cours de la journée...

Météo France map and forecast for 05 OCTOBRE 2000. Includes a weather map of Europe and a legend for weather symbols like Ensoleillé, Peu nuageux, Brèves éclaircies, etc.

Advertisement for ebooks.fr featuring the book 'Marseille à Boston' for 2240 FRF.

Table of minimum/maximum temperatures and weather conditions for various French cities on October 5th.

Table of weather forecasts for various international cities on October 5th, including Amsterdam, Berlin, London, etc.

Two weather maps from METEO FRANCE. The left map shows the current situation on October 4th at 00:00, and the right map shows forecasts for October 6th at 00:00.

JARDINAGE

IL NE FAIT certes encore pas bien froid, mais il neige en altitude. L'automne est là, la vigne vierge rougeoie, les asters sont en pleine floraison...

comme celles des grands hostas blancs qui étaient encore épanouis au début du mois de septembre, se tachent comme celle des pivoines qui ont perdu de leur superbe.

Les plantes d'intérieur qui ont passé l'été dehors doivent être bien inspectées afin de ne pas être remises au chaud avec quantité d'insectes dont on aurait beaucoup de difficultés à se débarrasser à l'intérieur.

dès que l'on bouge la plante. Et c'est une engeance dont le cycle de reproduction est si rapide qu'un peu de laisser-aller peut ruiner des années d'efforts.

rapace qui les rend insensibles aux insecticides s'ils ne sont pas associés à une huile blanche qui s'accroche à elles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 238

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

A crossword puzzle grid with numbered squares and letters already filled in.

HORIZONTALEMENT

I. Métier d'avenir. - II. Consommation plutôt stupéfiante. Sans doublage. - III. Pour en sortir, il faut progresser. Mettent en bonne voie.

VERTICALEMENT

I. S'arrange pour que ça marche mieux. - 2. Apporta un peu de sérénité. En retenue. - 3. N'est plus vraiment dans le coup.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1913

LE SOMMET DU GRAND ART Ce joli grand chelem a été réussi par l'Américaine Lynn Deas au cours d'une Coupe de Venise...

a-t-elle joué pour gagner le GRAND CHELEM À TRÈFLE contre toute défense? Réponse Lynn Deas a coupé l'entame avec le 4 de Trèfle...

BIEN JOUER VOS ATOUTS

Voici une donne que le fameux champion anglais Terence Reese avait publiée autrefois. Quand vous jouez vos atouts, pensez à ménager les communications entre eux.

Small advertisements and notices, including one for 'Le Monde' magazine.

Information about 'Le Monde' magazine, including ISSN and contact details.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, mentioning Dominique Aldu and Stéphane Corre.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, mentioning Stéphane Corre and contact information.

Advertisement for 'Le Monde' magazine, mentioning Philippe Brugnon and contact information.



# Bernard Miyet, un onusien à la tête de la Sacem

Son arrivée marque un tournant dans l'histoire de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

NEW YORK (Nations unies)  
de notre correspondante

Bernard Miyet prend ses fonctions, jeudi 5 octobre, à la tête de la Société des auteurs, compositeurs

## PORTRAIT

Ce diplomate au parcours atypique aime relever les défis

et éditeurs de musique (Sacem). En février 2001, il remplacera définitivement Jean-Loup Tournier, qui fut directeur général de 1961 à 1992, puis président du directoire. Le départ programmé de Jean-Loup Tournier est un virage dans l'histoire de la Sacem, société de gestion collective créée en 1851 et dont Alphonse Tournier, père de Jean-Loup, longtemps dirigeant du Bureau international des sociétés gérant les droits d'enregistrement et de reproduction mécanique (BIM), avait été l'un des prophètes. Elu en septembre à la présidence de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), Jean-Loup Tournier va donc passer la main à Bernard Miyet, diplomate atypique, choisi hors du sérail de la Sacem.

Le parcours professionnel de cet énarque du Quai d'Orsay n'a rien de classique. Pour commencer, il n'est resté au même poste, en moyenne, qu'un an et demi. La direction de la Sacem sera son douzième au bout de vingt-quatre ans de carrière. C'est avec « regret », a déclaré au Monde Bernard Miyet, qu'il quitte les Nations unies où il était secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix depuis trois ans et demi. « Je suis incapable de refuser de nouveaux défis », explique-t-il. La direction de la Sacem en est un, avec, à la clé, la difficile résolution des problèmes posés par l'Internet. « Aujourd'hui, avec l'Internet, chacun peut télécharger sur son ordinateur des disques sans payer le moindre droit aux auteurs, ou aux producteurs de disques, observe Bernard Miyet. Si les créateurs ne sont pas rémunérés de façon juste, il n'y aura plus de création. »

Société puissante et influente, la Sacem exige par ailleurs un lourd travail de gestion - 1 500 employés, des dizaines de milliers de sociétaires. Comment mener la barque ? « Je ne commence pas mon travail avec des idées préconçues », répond Bernard Miyet, qui connaît bien le monde de la culture et de la communication pour y avoir travaillé, à la fois en France et aux Etats-Unis.

### SOUS L'AILE DE GEORGES FILLIOUD

Bernard Miyet est né en décembre 1946 à Bourg-de-Péage (Drôme) dans une famille « véritablement modeste ». Une mère adoptée par des ouvriers italiens qui avaient fui le fascisme en France, un père un temps ouvrier puis assureur, deux frères, restés à Bourg-de-Péage, respectivement plâtrier-peintre et carreleur. Promis à un avenir d'instituteur, Bernard Miyet, jeune lycéen, rencontre Georges Fillioud (PS) qui l'encourage à tenter sciences politiques à Grenoble, puis l'Ecole nationale d'administration, d'où il sort en 1976, pour rejoindre la direction des Nations unies au Quai d'Orsay, puis à la mission permanente de l'ONU à Genève.

En 1981, il devient directeur de cabinet de Georges Fillioud, alors ministre de la communication du gouvernement Mauroy. En 1983, il prend la tête de la Société financière de radiodiffusion (Sofrad). En 1985, il accepte l'offre de Jean Riboud, président du groupe Schlumberger, qui lui demande de mettre sur pied La Cinquième. Après avoir effectué le montage technique et juridique de la nouvelle chaîne, il la quitte et part comme consul général de France à Los Angeles. « C'est là que j'ai connu le monde de l'audiovisuel et les marchés américains ». Il y forge des amitiés avec des personnalités du monde du cinéma comme Jack Valenti, directeur de l'association des professionnels de l'audiovisuel américain. En 1989, sa carrière croise celle de Roland Dumas, alors ministre des

Stanislas Nordey, directeur du Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis

# « Partir, c'est me mettre dans une situation délicate »

Directeur du Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, Stanislas Nordey a annoncé qu'il quitterait ses fonctions fin 2001. Le ministère de

la culture a mis en cause cette décision au motif qu'elle contrarie le plan de redressement en cours. Stanislas Nordey s'en explique dans un entretien au Monde.

« Vous avez choisi de quitter fin 2001 la direction du Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, que vous dirigez depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, et qui est actuellement soumis à un plan de redressement. Le ministère de la culture met en cause votre décision, au motif qu'elle contrarie l'exécution du plan de redressement que vous deviez conduire, et place le centre dramatique "dans une situation délicate". Comment justifiez-vous votre décision ?

– Je tiens à préciser que nous respectons très bien le plan de redressement. Je dis nous, parce que l'aventure du TGP est une aventure collective. En un an, nous avons apuré 5 millions de francs de dettes, sur un total de 9,7 millions de francs. Nous allons poursuivre cette action en 2001. Pour ce qui concerne mon mandat, la ministre de la culture, Catherine Tasca, m'a proposé de le renouveler pour trois ans. Dans un premier temps, j'ai pensé donner une réponse positive, sous réserve que ce mandat ne serve pas uniquement à solder les comptes, mais permette de renouer avec la dynamique que le TGP a un peu perdue depuis un an et demi, en raison des circonstances. Ces perspectives comprennent la rénovation du bâtiment, qui est dans un état de délabrement avancé. J'ai réclamé ces travaux en arrivant au TGP. A la suite d'études d'experts, les tutelles s'étaient entendues pour accorder 70 millions de francs. Juste avant l'été, la ville de Saint-Denis a annoncé qu'elle n'était pas en mesure d'assurer ces travaux dans les années à venir. J'ai eu un coup de sang, parce que c'était un projet qui engageait toute l'équipe et justifiait un second mandat. Je l'avais tellement posé comme

condition *sine qua non* que j'ai dit – sans paranoïa – à Catherine Tasca qu'il valait peut-être mieux nommer un nouveau directeur qui impulse une nouvelle dynamique au TGP.

– C'est à ce titre que j'ai d'une part refusé le renouvellement de mon mandat et que j'ai, d'autre part, proposé une prolongation d'un an pour accompagner les équipes artistiques programmées au TGP et apurer la dette au mieux. Il est bien entendu que je reste ouvert à la discussion : si on me demande de rester jusqu'à juin 2002 pour apurer les 2 millions de dettes restantes, je le ferai.

– Quel bilan tirez-vous de vos années au TGP ?

– Quand je suis arrivé, le TGP était dans « une situation délicate » comme le dit le ministère. Il était notoirement sous-doté. Il avait 15 millions de francs de subvention, il en a aujourd'hui 20 millions – un niveau normal pour un centre dramatique national. Par ailleurs, je crois qu'en trois ans, on a fortifié le TGP. On l'a rendu vivant, on a fait revenir le public, on a fait un travail gigantesque sur le plan social. C'est dans ce souci de renforcement du théâtre que j'inscris mon départ.

– Vous aviez décidé de coproduire chaque année vingt jeunes compagnies, qui présentaient leurs spectacles pendant trois semaines. N'était-ce pas trop et trop peu de temps pour chacune ?

– Si. Mais quand j'ai été nommé, j'étais le seul de ma génération à disposer d'un centre dramatique doté d'un peu de moyens. Ça a créé un appel d'air pour toute une frange de la création contemporaine qui n'a pas les moyens de se produire. Les deux premières années étaient con-

ques comme un manifeste. C'était un projet jeune, pas exempt de défauts ni d'excès. Nous avons vite diagnostiqué les erreurs – dont celle du trop grand nombre de troupes. Nous les aurions corrigées doucement si nous avions eu le temps.

– Vous avez aussi consacré beaucoup d'énergie à mener un travail militant à Saint-Denis. Au risque de manquer de temps pour le théâtre lui-même.

– C'était l'enjeu du départ : on voulait offrir à cette ville du théâtre sous toutes ses formes. D'où ce travail militant qui passait par des ateliers, des visites, des rencontres. C'était très important. C'était le « deal » que nous avions fait avec Patrick Braouezec, le maire de Saint-Denis. Je ne pense pas que nous ayons mis trop d'énergie dans ce projet.

– Qu'envisagez-vous de faire quand vous quitterez le TGP ?

– D'un point de vue personnel, partir, c'est me mettre dans une situation délicate. J'ai affirmé dès ma nomination à Saint-Denis que je ne demandais pas une autre direction à l'issue de mon mandat. Je ne veux pas entrer dans le jeu des chaises musicales. Je me retrouverai d'autant plus nu que l'aventure du TGP a généré beaucoup de violence. C'était un projet qui dérangeait. Il a suscité un véritable psychodrame, qui était démesuré. J'ai trente-quatre ans, je suis jeune. Je vais continuer à réfléchir à de nouvelles formes. »

Propos recueillis par  
Brigitte Salino

## DÉPÊCHES

■ ARCHITECTURE : le prix de l'Équerre d'argent, décerné par le Groupe Moniteur à une réalisation architecturale remarquable, a été attribué lundi 2 octobre à l'extension du centre sportif Léon-Biancotto (Paris 17<sup>e</sup>), construit par Philippe Gazeau. Le prix de la première œuvre revient au Hangar 14 (Bordeaux), une réalisation de Christophe Gautié et Véronique Tastet (agence Flint), Jean-Philippe Lanoire et Sophie Courrian. Le maître d'ouvrage, qui obtient aussi le prix, est la ville de Bordeaux. Une mention « première œuvre » récompense un ensemble de logements 8-14, rue Gasnier-Guy (Paris 20<sup>e</sup>), signé Janine Galiano, Philippe Simon et Xavier Ténot pour Semea XV. Le jury était présidé par Jacques Guy, qui a succédé comme PDG du Groupe Moniteur à Marc-Noël Vigier, créateur de l'Équerre d'argent en 1983.

■ MUSIQUE : Daniel Barenboïm abandonnera son poste de directeur artistique du Staatsoper de Berlin en 2002, mais souhaiterait en conserver la direction musicale. Le chef israélien désire ne plus avoir la charge administrative d'une institution qu'il dirigeait depuis 1991 et dont le budget a considérablement diminué depuis 1994, en raison de la politique d'austérité budgétaire de la ville.

■ LITTÉRAIRES : neuf romans restent en lice pour le prix Goncourt dans la sélection d'octobre rendue publique mardi 3 octobre par l'Académie. Il s'agit de : *Anissa Corto*, de Yann Moix, (Grasset) ; *Dans ces bras-là*, de Camille Laurens (POL) ; *Diabolus in musica*, de Yann Appery (Grasset) ; *La Métaphysique des tubes*, d'Amélie Nothomb (Albin Michel) ; *Cyclone*, de Gérard de Cortanze (Actes sud) ; *Terrasse à Rome*, de Pascal Quignard (Gallimard) ; *Parti*, de François Salvaing (Stock) ; *Allah n'est pas obligé*, d'Ahmadou Kourouma (Seuil) ; *Ingrid Caven*, de Jean-Jacques Schuhl (Gallimard). Les deux derniers livres ne figuraient pas dans la sélection de septembre. La prochaine sélection sera communiquée le 24 octobre. Le prix sera décerné le 30 octobre.

ELISABETH SHUE KEVIN BACON

« ...L'homme invisible comme vous ne l'avez jamais... vu. ...un uppercut de 1h52. »

STUDIO\*\*\*

« ...des séquences chocs techniquement impressionnantes... »

LE JOURNAL DU DIMANCHE

UN FILM DE PAUL VERHOEVEN

HOLLOW MAN  
L'HOMME SANS OMBRE

« ...magnétique, diaboliquement séduisant, le méchant emporte tout sur son passage... »

CINE LIVE

« ...des petites merveilles de manipulations digitales ; jamais notre corps n'aura été bombardé par tant d'effets spéciaux ni soumis à de telles leçons d'anatomie... succès et controverses garantis... »

François-Guillaume Lorrain LE POINT

« ...nouveau film choc de ce diable de Paul Verhoeven... un thriller fantastique au parfum de soufre... »

LE FIGARO



ACTUELLEMENT

www.columbiatristar.fr



# LE MALIN PLAISIR

de David Hare  
adaptation française  
Jean-Marie Besset

mise en scène  
Jacques Lassalle

Béatrice Agenin  
Sabine Haudepin  
Elsa Zylberstein

Constance Dollé  
Philippe Etesse  
Robert Plagnol



01 46 06 49 24

Théâtre de l'Atelier

PARIS L'EXPRESS











## La vie en fluo

par Pierre Georges

QUAND nous vivrons dans un monde où les lapins seront verts et les éléphants roses, comme il convient, alors il sera largement temps de débrancher. C'est à cela qu'on pensait en lisant (page 29) l'article consacré à ces « animaux fluorescents qui fascinent chercheurs, artistes et militaires ». Il en est de naturels, des animaux s'entend. A commencer par notre ami le ver luisant, amoureux de la Lune. Ou par la méduse naviguant pleins phares sous les mers. Et puis il en est désormais de surmaternels, de bidouillés génétiquement, comme notre fameuse lapine Alba à la fluorescence verte. Une bien belle lapine, en effet, vert fluo par transfert dans son génome d'un gène provoquant ce phénomène chez la méduse, justement.

Certes, nous n'en sommes pas encore au point où les lapines vert fluo courent leur hallucinogène vie. Pas au point encore, hallucinant celui-là, où le lapin de salon servira d'halogène de compagnie. Pas au point non plus où l'estimable compagnie Chasse, pêche, nature et traditions organisera, en 2050, la traque furieuse et bien française d'hypothétiques lapins bleu-blanc-rouge, plus fameux encore que le loup blanc.

Mais nous voici déjà de l'autre côté du miroir. A rêvasser d'un monde à la Lewis Carroll et à passer commande. Ce serait tellement bien. Des cerises bleues, des épinards roses, des orchidées noires, évidemment ! Des zèbres à rayures variables, selon leur club, comme maillots de rugby. Des champignons Gallé. Des choux multicolores. Des poireaux Muller Frères. Des citrouilles carrossées métalliques. Des truites violettes et des violettes saumonées. Des haies fluos, un verger bleu, et, au milieu, des moutons mauves paisant dans l'herbe rouge.

Ce serait tellement bien. La jument verte pour tous ! Les peintres, les plasticiens, les photographes, tous seraient obligés de réviser leur palette et leurs classiques. Les télévisions pourraient organiser – fini « Fort Boyard » – des safaris-Caméscope, un animal étrange, unique, fabriqué génétiquement, la li-corne, enfin fuchsia fluo, lâchée dans le maquis corse ou en forêt de Brocéliande. Et que le meilleur gagne, le million !

Impossible ? A l'impossible, nul généticien n'est tenu ! La preuve, et là on redevient sérieux, cette histoire extraordinaire d'aujourd'hui, pas de demain, en provenance de Chicago. Un couple du Colorado vient d'entrer dans l'histoire de la génétique en concevant, pièces et main-d'œuvre, un bébé-éprouvette chargé de sauver sa sœur aînée.

Ce couple, Jack et Lisa Nash, a une petite fille, Molly, âgée de six ans, atteinte d'une maladie du sang génétique, incurable en l'état. Les parents ont pris contact avec les chercheurs du département de génétique et de procréation à l'Institut de Chicago. Avec ces scientifiques, le couple a eu recours à la fertilisation in vitro pour produire plusieurs embryons. Et, après une série de diagnostics génétiques, un embryon n'ayant pas le gène défectueux et ayant, par contre, le sang le plus compatible avec celui de Molly, a été sélectionné et implanté. Un bébé, nommé évidemment Adam, est né. Et des cellules provenant de son cordon ombilical ont été transplantées dans le système sanguin de sa sœur. Molly, estime les chercheurs, a désormais 90 % de chances de survivre. Et Adam a fait son entrée au rayon échange standard du grand garage de la vie.

## Le moral des ménages accuse un fort recul en septembre

Ce repli efface la progression enregistrée depuis un an

LE MORAL des Français connaît une grosse chute. C'est ce qui ressort de la dernière enquête de l'Insee auprès des ménages, dont les résultats ont été publiés mercredi 4 octobre. En septembre, l'indicateur résumé d'opinion des ménages affiche « un repli très marqué », commente l'institut, depuis la dernière enquête de juillet. La chute de septembre « efface la progression continue de la confiance des ménages depuis un an », ajoutent les statisticiens.

« Cette enquête a été réalisée sur les trois premières semaines de septembre, au plus fort de la crise des transporteurs routiers et de la flambée des prix du pétrole », estime Bercy. Indéniablement, elle fait écho à ces mouvements sociaux de la rentrée.

Plus profondément, elle reflète l'inquiétude des Français de voir l'inflation remonter et leur pouvoir d'achat baisser. « Les ménages sont beaucoup plus nombreux à anticiper une hausse des prix dans les mois à venir », commente l'Insee. En conséquence, leur opinion sur leur niveau de

vie futur se dégrade nettement.

Sur le chômage aussi, les ménages sont nettement moins optimistes que dans le passé récent. Mais l'enquête de l'Insee a été réalisée alors que le ministère de l'emploi venait de publier les chiffres du chômage de juillet, qui marquaient une légère augmentation de celui-ci (Le Monde du 1<sup>er</sup> septembre), alors que la courbe était jusqu'ici continuellement à la baisse.

En août, le chômage a recommencé à diminuer (Le Monde du 30 septembre), mais les ménages interrogés par l'Insee ne le savaient pas encore.

### MOUVEMENTS D'HUMEUR

Ce que les Français expriment dans l'enquête de l'Insee, ils l'avaient déjà fait savoir au gouvernement à l'occasion des derniers sondages mesurant la très forte chute de confiance et de popularité de Lionel Jospin. Même si cette enquête mensuelle de l'Insee amplifie traditionnellement les mouvements d'humeur des Français, elle n'en reflète pas moins un doute plus profond sur

l'évolution de la conjoncture économique en France.

Alors qu'avant l'été tous les indicateurs étaient au vert, des signes de ralentissement sont apparus ces dernières semaines. La consommation a été beaucoup plus faible que prévu au deuxième trimestre de l'année. En août, la consommation des produits manufacturés a même baissé. Quant au commerce extérieur, il a affiché, en juillet, son premier déficit depuis janvier 1994.

Quoi qu'il en soit, la croissance reste dynamique en France. Elle devrait être, en 2000 comme en 2001, comprise entre 3 % et 3,5 %. Le gouvernement compte sur les baisses d'impôts pour soutenir la demande des Français et entretenir la croissance. Encore faudrait-il que ceux-ci ne renouent pas avec le pessimisme et ne décident pas, comme l'enquête de l'Insee peut le laisser présager, d'utiliser ces marges de manœuvre pour accroître leur épargne, plutôt que de consommer.

Virginie Malingre

## Affaire Méry : le « Canard » cite un proche de M. Séguin

DANS son témoignage enregistré en 1996, Jean-Claude Méry avait mentionné, sans le citer, l'ancien chef de cabinet de Philippe Séguin à la présidence de l'Assemblée nationale, Roger Karoutchi, assurant que ce dernier était venu « pendant des mois (...) chercher chez [lui] la manne des opérations faites sur le terrain ». Le financier du RPR ayant décrit ce proche de M. Séguin comme un « candidat malheureux à l'heure actuelle » à la mairie de Nanterre (Hauts-de-Seine), Le Canard enchaîné du 4 octobre a identifié M. Karoutchi, directeur de la campagne municipale de M. Séguin à Paris. Battu à Nanterre en 1989, M. Karoutchi avait toutefois quitté cette ville pour se présenter à Boulogne-Billancourt – où il a été élu conseiller municipal en 1995. Le Monde avait retranché ce passage du document publié les 22 et 23 septembre, estimant que les propos de M. Méry prétaient à confusion. M. Karoutchi nous a indiqué avoir connu le promoteur, mais a nié avoir bénéficié de financements. « A travers moi, a-t-il dit, c'est M. Séguin qui est visé par Le Canard enchaîné. »

## Les sénateurs repoussent le travail de nuit des femmes

AU TERME d'un vote insolite, les sénateurs ont rejeté, mardi 3 octobre, un amendement du gouvernement visant à légaliser le travail de nuit des femmes, lors de l'examen de la proposition de loi sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Les représentants de la majorité sénatoriale de droite, au nombre de dix, ont pourtant voté « pour », mais ils n'étaient pas assez nombreux en séance pour contrebalancer les dix « contre » des socialistes et des communistes : en cas d'égalité des voix, le texte est rejeté. Lors du vote de cette proposition de loi socialiste à l'Assemblée nationale, le 7 mars, les députés n'avaient pas eu à se prononcer sur cet amendement, qui prévoit l'abrogation de l'article 213-1 du code du travail interdisant le travail des femmes la nuit.

### LÉGISLATION COMMUNAUTAIRE

Déposé par le gouvernement au Sénat, ce texte doit adapter le droit français à la législation communautaire. La France, condamnée en 1999 par la Cour de justice européenne, devra en effet payer 931 000 francs d'astreinte par jour si elle ne se conforme pas, d'ici le 30 novembre, à une directive de 1976 contre les discriminations. L'amendement devait en outre fournir un ensemble de garanties sociales et de contreparties à tous les salariés concernés par le travail de nuit. C'était compter sans l'hostilité des sénateurs de gauche à un texte profon-

dément modifié par les sous-amendements de la droite.

Ce rejet ne devrait rien changer aux projets du gouvernement : « Le dialogue se poursuivra à l'Assemblée nationale » le 30 novembre, a assuré Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle. Sur la forme, « ça fait désordre », a reconnu Annick Bocandé (Union centriste), rapporteuse de la commission des affaires sociales, tandis que le président de la même commission, Jean Delaneau (Républicains et indépendants), se désolait de voir le débat « se terminer en queue de poisson ». Mme Bocandé a vu dans le résultat du vote un « désaveu du projet gouvernemental au sein de la majorité plurielle » et a critiqué un amendement « voulu par le gouvernement et discuté dans des conditions désastreuses ».

La proposition de loi a, elle, été adoptée, la droite votant « pour », le PS « contre », le PC s'abstenant. Le texte de l'Assemblée nationale a subi d'importantes modifications : les sénateurs ont supprimé l'obligation faite aux employeurs et aux branches professionnelles de négocier, tous les trois ans, un accord sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. Ils ont aussi offert la possibilité aux employeurs de décider seuls de l'organisation du travail de nuit, avant d'en informer a posteriori les inspecteurs du travail.

Alexandre Garcia

### DÉPÊCHE

■ CINÉMA. Le conseil d'administration du Festival de Cannes devrait entériner, le 4 octobre, les propositions de Gilles Jacob, son président, concernant la nouvelle équipe de direction : Véronique Cayla serait nommée directrice générale et Thierry Frémaux délégué artistique, responsable de la sélection des films. Cette tröika devrait prendre ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Tirage du Monde daté mercredi 4 octobre 2000 : 503 357 exemplaires. 1-3

# ARDEUR INTIMITE, SEDUCTION, PREVENANCE

## et autres secrets d'une,

# CONCURRENCE ACHARNÉE

Ceux qui s'y prennent bien

finissent toujours par gagner. Gagner en croissance de revenus. Gagner en taux de satisfaction clients. Gagner le cœur de leurs actionnaires.

C'est du moins la conclusion d'une étude indépendante menée sur les sociétés utilisant Siebel eBusiness Applications qui affichent en moyenne une progression de 21% de leur taux de satisfaction clients, augmentent leurs revenus de 15% et améliorent la productivité de leur personnel de 20%.

Voilà qui aide à mieux comprendre pourquoi, de janvier 1995 à décembre 1999, les entreprises ayant massivement investi dans Siebel eBusiness Applications ont largement dépassé les principaux indices du marché, pulvérisant ainsi l'index Standard & Poor's 500 d'un incroyable 85%.

Chez Siebel, nous concevons les applications dont les entreprises ont besoin pour affronter l'environnement eBusiness d'aujourd'hui, compétitif et sans merci, dicté par la dure loi du client.

Parce que remplacer un client peut coûter jusqu'à 12 fois plus cher que le conserver, la fidélité est devenue le capital le plus précieux pour toute entreprise. Mais garder la confiance d'un client n'est plus aussi facile qu'auparavant.

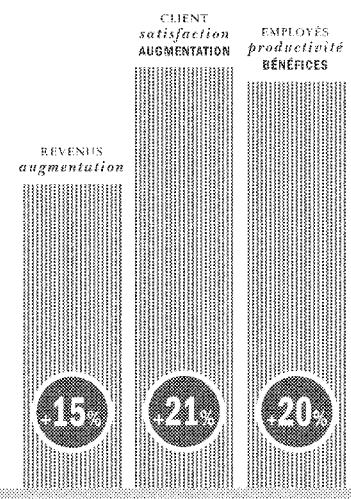


Le consommateur moderne achète n'importe où, n'importe quand, dans n'importe quelle langue, avec n'importe quelle monnaie, et par n'importe quel canal de communication. Qu'il commande sur le Web, via un call center, au détail ou par l'intermédiaire d'un représentant sur le terrain, clairement, c'est le client qui fixe les règles.

Voilà pourquoi vous avez besoin des applications qui donnent à tout un chacun accès à la même information en temps réel - peu importe d'où et avec qui le client dialogue, il garde le sentiment d'une conversation fluide et ininterrompue.

Siebel eBusiness Applications permet désormais aux entreprises d'engager mondiale et de tout secteur d'activité d'accroître la satisfaction client et la productivité du personnel. Dans le monde brutal qui nous entoure, il est particulièrement payant de soigner ses clients.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR  
SIEBEL.FR ou au 00800 3743 2350



Comme le montre cette étude récente, les solutions préconisées par Siebel ont généré une augmentation des revenus de 15%, une progression du taux de satisfaction clientèle de 21% et une augmentation de la productivité de 20%. Bonne nouvelle pour les actionnaires. Pas si bonne pour les concurrents.

SIEBEL  
eBusiness Applications

code 102902

3e cycle du CNAM

### MARKETING INDUSTRIEL

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois ; soirs et samedis) coût : 1 100 F/an (Tarif 99).

Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 21 30 - 01 40 27 22 24 mail : nehme@cnam.fr

PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 23 SEPT 11 h MARDI 26 SEPT 18 h 30 Limite d'inscription : 5 OCT